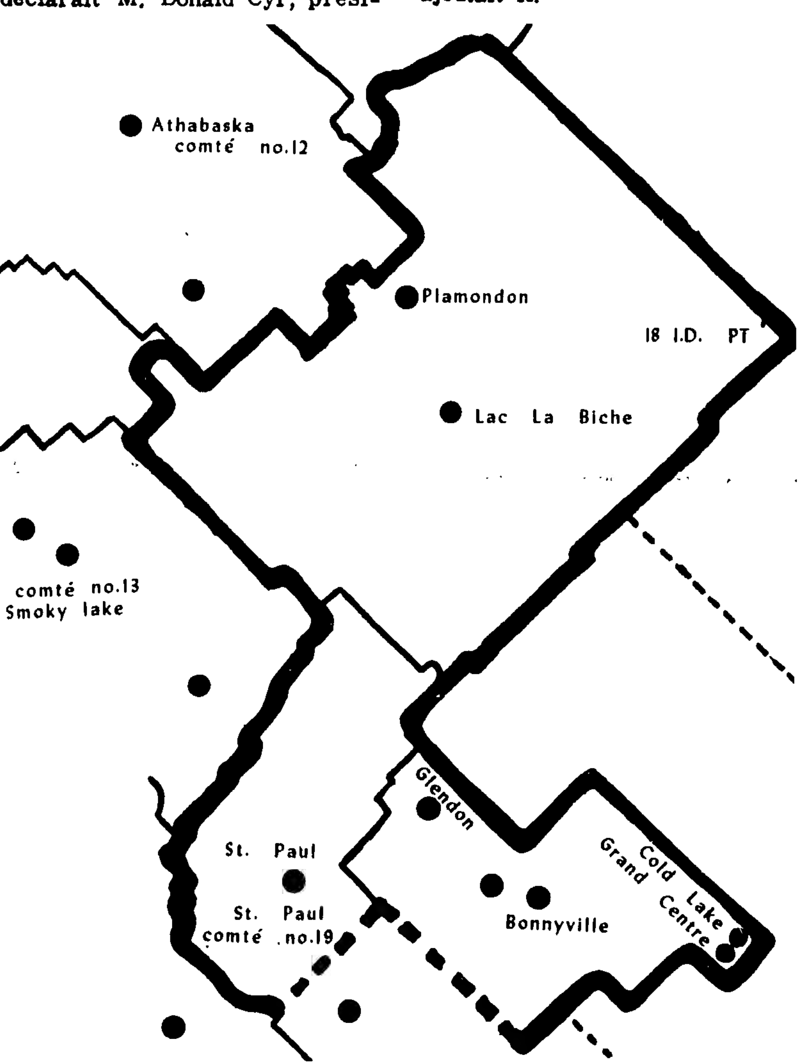
le franco albertain

Mercredi le 4 juillet 1973. Volume 6 Numéro 33

"Le district bilingue doit protéger la minorité avant qu'elle n'étouffe" DONALD CYR

Contrairement à la minorité anglophone du Québec, qui elle a une main mise dans l'économie québécoise, la minorité francophone de l'Ouest se fait étranger à tous les niveaux et plus particulièrement dans le secteur de la vie économique. C'est ce que déclarait M. Donald Cyr, président de la régionale de Bonnyville lors de la session du Conseil consultatif des districts bilingues.

Le district bilingue qui protège la communauté minoritaire anglaise n'a pas la même ampleur appliqué ici dans l'Ouest, ajoutait-il.

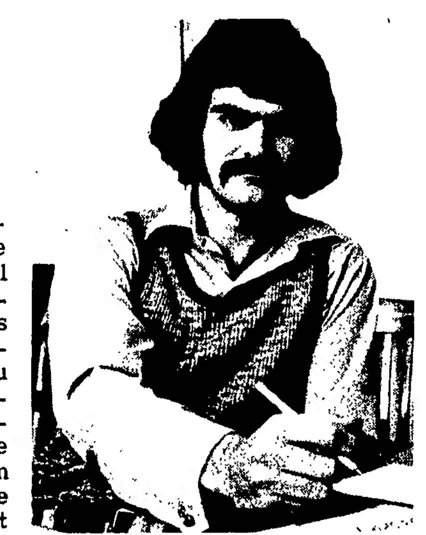


Les quelques membres de la Régionale de Bonnyville présents à cette session tenue le 28 juin dernier, étaient d'avis qu'on ne pourrait transposer les problèmes ou avantages posés par un district bilingue au Québec, dans l'Ouest francophone.

M. Lamothe membre du Conseil consultatif soulignait que plusieurs de ces collègues étaient aussi de cet avis. Cette commission d'étude sur les districts bilingues devra présenter ses constations et ses recommendations au cours du mois de décembre prochain. Un premier conseil consultatif avait été mandaté en 1970 à la conduite d'une enquête dont les chiffres de base étaient ceux du recensement de 1961. En vertu de nombreuses protestations et réticences et des nouvelles données du recensement de 1971 qui allaient sans doute illuminer la question, un deuxième conseil fut institué en juin 1972 Il aura donc fallu d'autres 16 mois avant que les ministres fédéraux puissent enfin émettre une proclamation découpant le territoire en districts bilingues ou non.

ATOUT CAPITAL

Bonnyville voulait s'assurer qu'elle faisait entendre son point de vue avant, que toute décision finale soit prise. M. Jacques Moquin, surintendant des écoles du district insistait que la création d'un district bilingue même teinté d'énormes pressions politiques et sociales serait "un appui moral pour la communauté francophone" et que son établissement était "un atout capital". La loi sur les langues officielles stipule que "pour qu'un territoire, quelle que soit son étendue, puisse constituer un district bilingue fédéral ou faire partie d'un tel district, il faut que les deux langues officielles soient les langues maternelles parlées par les résidents de la subdivision, et qu'au moins 10% de l'ensemble des résidents parlent une langue maternelle qui soit la langue officielle de la minorité linguistique au sein de la subdivision". Jean-Claude Lajoie animateur local, souhaitait toutefois que l'établissement d'un district bilingue soit basé non pas sur des données statistiques de recensement (ie 10%) mais bien plutôt sur des moyens nécessaires à la sauve garde d'une minorité. En effet un bref coup d'oeil aux données statistiques du recensement de 1971 révèle que le pourcentage de la population dont la langue maternelle est le français, aussi bien dans les centres de Bonnyville que de St-Paul, que de la région entière du district bilingue proposé baisse substantiellement. En 1961 25.5% de la population du district proposé était de langue maternelle française alors qu'en 1971 on ne retrouve que 19.9%. Au sein du village même de Bonnyville le pourcentage est passé de 49.3% à 40.8%. L'établissement d'un district bilingue serait un point d'appui et faciliterait une identité communautaire, précisait M. Cyr, qui réduirait le mouvement des populations vers les grands centres où elle est grandement plus difficile. La régionale de Bonnyville soutenait qu'elle revendiquait fortement un district bilingue plutôt que de se limiter en a appeler à des services fédéraux bilingues afin de, précisément, favoriser une certaine identité culturelle communautaire.



Henri Lemire, animateur-coordonnateur de l'Alberta

Originaire de la région de Rivière-la-Paix, M. Lemire est né à McLennan en 1951 et a passé la majorité de sa vie à Falher sauf pendant la période de ses études *universitaires qu'il a faites* au Collège Universitaire Saint-Jean.

De septembre 1971 à août 1972, M. Lemire s'est occupé activement de développement communautaire alors qu'il a travaillé successivement comme animateur technicien pour Société Nouvelle à Rivière-la-Paix, et comme animateur social pour le S.A.S. à Edmonton. En janvier 1973, il était élu président du Service Animation Sociale.

Le travail de M. Lemire consistera d'abord et avant tout, à assurer la coordination du travail des animateurs en collaboration avec les conseils régionaux de l'A.C.F.A. où travaillent ces animateurs.

Son bureau est situé au Secrétariat général de l'A.C.F.A., 10008 - 109e rue, à Edmonton. Téléphone: 424-8944

Les partis fédéraux devront révéler la source de tout don excédant $100

OTTAWA - Le président du Conseil privé, M. Allan MacEachen, a déposé aux Communes la nouvelle version du projet de loi gouvernemental qui vise à réformer le financement des élections fédérales.

Le bill C-283, s'il est adopté, plafonnera les dépenses électorales des partis et des candidats, autorisera la trésorerie fédérale à rembourser une partie des dépenses des candidats, obligera tout radiodiffuseur à fournir aux partis politiques, en période électorale, un total de six heures et demi de temps d'émission et forcera les partis politiques à divulguer le détail des contributions qu'ils reçoivent de toute source, à l'exception de celles qui sont inférieures à cent dollars.

Enfin des contribuables pourront réclamer des crédits d'impôt à taux variable pour les contributions qu'ils feront au financement des partis.

La réforme ou financement des élections proposée par le gouvernement Trudeau va plus loin que ne le proposait la première version du projet de loi, déposée aux Communes avant les élections d'octobre 1972. Les révisions sont particulièrement marquées en ce qui a trait au plafonnement des dépenses électorales et à l'origine des fonds dont disposent les partis politiques.

Dans le détail des dispositions du projet de loi déposé par M. MacEachen:

- Contributions électorales: l'agent officiel de tout candidat sera tenu de remettre au président d'élection, dans les deux mois qui suivront celles-ci, un rapport détaillant, outre ses dépenses, les montants mis à la disposition du candidat ainsi que le nom de chaque particulier, corporation, syndicat, organisation et association non constituée en corporation, énumérés selon les catégories de donateurs, lorsque l'ensemble des dons d'une même source excède cent dollars. Lorsqu'il s'agira d'une contribution venant d'une association de comté d'un parti politique, le rapport devra identifier toutes les personnes et organismes qui ont permis à cette association de la verser, lorsqu'elle est supérieure à $100.00 Il va sans dire que les mêmes règles s'appliquent à la divulgation des fonds mis à la disposition des caisses centrales de chaque parti enregistré.

- Plafonnement des dépenses é-

Suite à la page 2

sommaire à lire

Au Manitoba

Le nouveau parti-démocratique est réélu

WINNIPEG - Les élections du 28 juin dernier au Manitoba ont fait plus que reporter les néo-démocrates au pouvoir, avec une majorité légèrement accrue: elles ont sorti les électeurs de leur torpeur, les poussant à aller voter dans une proportion jamais vue auparavant dans cette province et elles ont signifié un début de polarisation qui se traduira sans doute aux prochaines élections par la disparition presque totale du Parti libéral, qui a réussi malgré tout à s'accrocher aux cinq sièges qu'il détenait à la dissolution.

Les électeurs son allés aux urnes jeudi dans une proportion de près de 78%. Aux élections précédentes, seulement 64% d'entre eux s'étaient prévalus de leurs droits.

C'est ainsi que les néo-démocrates ont augmenté leur proportion du vote populaire de 39% à un peu plus de 42%, pour remporter 31 sièges alors qu'ils en détenaient 29 à la dissolution.

Pour les conservateurs, la progression a été moins importante: ils n'ont ajouté qu'un pour cent à leur proportion du vote populaire, de 36% à 37%, tout en perdant un siège, pour se retrouver dans l'opposition avec 21 députés.



Ed. Schryer premier ministre du Manitoba après la victoire.

Les libéraux ont fait plus mauvaise figure encore, même s'ils ont conservé leurs cinq sièges: seulement 19% des électeurs leur ont accordé leur confiance, en comparaison de 24% aux élections de 1969. Les résultats officiels parlent bien de cinq sièges libéraux, mais celui de leur chef, M. Israel Asper, n'a été gagné qu'avec une majorité de deux voix, et un recomptage pourrait fort bien donner la victoire à son rival néo-démocrate, M. Murdoch MacKay.

Si tel est le cas, M. Asper perdra sans doute la confiance de ses partisans et devra céder sa place de leader.

La polarisation artificielle résultant d'une stratégie des partis d'opposition, qui avaient décidé de ne présenter qu'un seul candidat contre les néo-démocrates dans neuf circonscriptions, s'est retournée contre eux, sauf dans la circonscription de Saint-Boniface, où le ministre néo-démocrate du tourisme et des affaires culturelles, M. Desjardins, entrepreneur de pompes funèbres de profession, a été battu par son adversaire libéral, M. Paul Marion, mais par 18 voix seulement.

Une autre concertation anti néo-démocrate, celle du Group for Good Government, qui avait appuyé officiellement 18 candidats tant conservateurs que libéraux, a eu des résultats plus probants: cinq de leurs poulains conservateurs ont été réélus.

Les partis fédéraux devront révéler la source de tout don excédant $100

SUITE de la page 1

lectorales le bill C-283 contient deux dispositions distinctes visant à limiter les dépenses électorales. La première s'applique aux partis politiques eux-mêmes qui devront désormais s'enregistrer auprès de la présidence générale des élections: l'organisation centrale d'aucun parti ne pourra dépenser plus de 30 cents par personne inscrite sur les listes préliminaires des électeurs dans les circonscriptions où il y a un candidat officiel du parti. En supposant qu'un parti présente des candidats dans les 264 comtés du pays, qui totalisent environ 14 millions d'électeurs, il pourrait dépenser légalement environ 4.2 millions de dollars.

L'autre disposition s'applique aux candidats eux-mêmes. Chacun pourrait dépenser un dollar par tête pour les 15,000 premiers électeurs inscrits, 50 cents par tête pour les prochains 10,000 électeurs et 25 cents par tête pour tous les électeurs supplémentaires. A supposer que le candidat se présente dans un comté de 50,000 électeurs, il pourrait donc dépenser jusqu'à $26,250 pour se faire élire sans enfreindre la loi.

- Crédit d'impôt pour contributions électorales: le bill C-283 autoriserait le ministère du Revenu à consentir des crédits d'impôts pour toute contribution faite durant l'année à un parti enregistré ou à un candidat, pour fins électorales. Toutefois, la valeur du crédit diminuerait à mesure que s'élève l'importance de la contribution. Pour une contribution de $100.00 ou moins, le crédit serait de 75 pour cent; pour la fraction dépassant $100.00 tout en étant inférieure à $550, le crédit serait de 50 pour cent; pour la portion excédant $550, le crédit est plafonné à $500.

- Subvention à la propagande électorale radiodiffusée par les partis enregistrés: tout radiodiffuseur aurait l'obligation de mettre à la disposition de chaque parti enregistré six heures et demi de temps d'antenne, en période électorale selon un mode de répartition fixé par le CRTC après consultation avec tous les partis. La trésorerie fédérale rembourserait aux partis la moitié, du coût de ces émissions politiques, dont le CRTC s'assurerait qu'il est conforme au tarif normal habituel pour le temps en question. De plus, il serait désormais interdit aux radiodiffuseurs de faire payer les partis politiques pour tous temps d'émission au delà du maximum de six heures et demi en d'autres mots, tout surcroît de temps mis à la disposition d'un parti devrait être gratuit. Enfin, dans les zones de radiodiffusion - les régions urbaines surtout -, où il y a plusieurs candidats d'un même parti, le radiodiffuseur doit mettre à la disposition de chacun au moins 5 minutes-télévision et 28 minutes-radio dans les dernières semaines de campagne. Les radiodiffuseurs coupables d'infraction à ces dispositions de la nouvelle loi seraient passibles d'amendes allant jusqu'à $25,000.

Le projet de loi, long et complexe, déposé contient une foule d'autres dispositions visant à assurer l'observance des nouvelles normes de financement des élections.

D'autres articles élargissent les moyens dont dispose le président général des élections pour veiller à l'observance de la loi. Enfin, un article de la loi précise que tout rapport d'élections constituera un document public, que chacun pourra consulter, y compris la liste des contributeurs aux caisses des partis et des candidats.

LE DEVOIR

De St-Albert à St-Albert

- L'Alberta sera tout prochainement l'hôte d'un petit village rural de l'Ontario, du nom de St-Albert et où habitent quelque 200 familles francophones. Un village sosie de la province coïncidait agréablement et devait servir de nom à ce projet de voyage entre St-Albert et St-Albert, prévu en fin juillet et début août.

- Environ 108 cultivateurs de cette région de l'Outaouais séjourneront en Alberta pendant 10 jours. L'organisateur de ce voyage, l'abbé André Deguire soulignait lors de son passage à Edmonton que si les voyages formaient la jeunesse ils formaient aussi les gens plus âgés. "Les voyages ouvrent aux jeunes de nouveaux horizons et il faudrait aussi embarquer les adultes" disait-il, souhaitant qu'un groupe semblable visite l'Ontario l'an prochain.

- Le choix des participants s'est porté sur l'Alberta parce que les ancêtres de plusieurs d'entre eux, sont venus y vivre ou travailler ou encore parce que leurs enfants y sont maintenant installés.

Un tel voyage représente une occasion unique pour une population dont l'occupation ne permet pas de prendre des vacances.

- Lors de leur séjour, les participants seront reçus à St-Albert, visiteront quelques fermes de Legal et de Morinville, assisteront à une journée d'information sur la communauté franco-albertaine et se rendront à Jasper.

Sécurité routière appel à la prudence

OTTAWA - Préoccupé du grand nombre d'accidents souvent mortels qui se produisent sur les routes canadiennes en particulier au cours de l'été, M. Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a lancé un appel aux automobilistes pour qu'ils conduisent prudemment

Au cours de la fin de semaine du 1er juillet, 128 personnes ont été tuées dans des accidents d'automobile. Ce fut le plus grand nombre de fatalités enrégistré depuis 1963.

Le ministre a exhorté tous les automobilistes à coopérer avec les autorités provinciales et les organismes nationaux de sécurité routière afin de prévenir autant que possible cette inutile hécatombe.

Comme précaution essentielle, il a rappelé aux automobilistes de boucler leur ceinture de sécurité avant de partir en voyage.

"N'oubliez pas, a-t-il ajouté, que votre conduite prudente peut sauver des vies, non seulement celles de votre famille et de vos amis mais également la vôtre".

Quoi faire????????

VENDREDI 6 juillet: Moe Koffman: Flûtiste renommé de musique jazz. Convention Inn West, 166 rue Stony Plain Road. Les billets sont en vente chez Mikes au prix de $3.00 chacun

SAMEDI 7 juillet: La Société Franco-Canadienne de Calgary organise un "Bar-B-Q du Stampede" au Parc Beauchemin, Millarville. (Calgary)

Le 6, 7 et 8 juillet: Festival "LA FEMME ET LE FILM", aura lieu dans la Bibliothèque Centenaire d'Edmonton de midi à 11h.00 p.m. Quatre films en langue française figurent parmi les 50 films présentés au festival.

MERCREDI 11 juillet: TOUTIMAGE présente, "LA SYMPHONIE PATHETIQUE" (Music Lovers) à 7h.45 au Collège St-Jean, pour adultes seulement.

SAMEDI 14 juillet: L'Alliance française d'Edmonton vous invite à son "BAL DU 14 JUILLET" à partir de 20h.30 au Riviera Motor Motel, 5359 Calgary Trail.

La province en bref

Gagnants d'activités sportives à l'école Routhier



Lors d'une journée de piste et pelouse tenue à Falher le 4 juin, plusieurs élèves ont gagné des trophées après avoir acquis le plus grand nombre de points dans leur groupe. De gauche à droite: (En avant): Lillianne Bergeron, Diane Bachand, Denise Labbé, Lise Roy et Cheryl Manzulanko. (En arrière): Albert Roy, David Gervais, Nicol Fortin, Marc Enright, Casey Lévesque, Gérard Larose, Martin Pednaud





Chaque année, un garçon et une fille sont choisis comme meilleurs athlètes de l'année. A gauche: David Gervais est l'heureux gagnant pour 1973 tandis qu'à droite Denise Labbé est gagnante chez les filles. Ils reçoivent chacun un trophée qu'ils peuvent garder pendant une année.

Sobriété-Canada en session à Girouxville

L'ancien mouvement Lacordaire, devenu Sobriété-Canada, tenait un ralliement le 22 juin dernier au sous-sol de l'église de la paroisse de Girouxville. Une quarantaine de personnes de toute la région répondirent à l'appel.

Ce souper-causerie était sous la présidence de M. Paul-Arthur Fortin de St-Isidore. M. Lucien Martel agissait comme maître de cérémonie pendant que Mme Martel remplissait les fonctions de secrétaire.

On donna d'abord connaissance d'un échange de correspondance entre notre mouvement et le centre situé à Québec. L'aumônier diocésain, le Père C. Desrochers, o.m.i., appelé à prendre la parole révéla quelques données statistiques impressionnantes. Selon Gary Saddler, dit-il, agent d'information à l'Addiction Research de Toronto, il y aurait au Canada 640,000 Canadiens qui seraient des buveurs excessifs. Ces citoyens, dit l'agence, en plus de ruiner leur santé physique, s'exposent à rompre leur équilibre psychique et à briser l'harmonie de leur foyer.

Le rapport Le Dain à son tour lance un cri d'alarme et prouve que l'alcool et le tabac demeurent les drogues les plus répandues tant chez les jeunes que chez les adultes.

Mme Madeleine Gauthier de Mc Lennan prit alors la parole. Que seront demain nos jeunes drogués d'aujourd'hui? Tel fut le sujet traité. Son intéressante causerie nous fit voir la grande, la très grande responsabilité des parents. Trop souvent des éducateurs malhabiles, les adultes se butent sur des habitudes, des attitudes traditionnelles à maintenir à tout prix. Ils se ferment en même temps aux suggestions des jeunes et perdent leur confiance. Il vaudrait mieux, conclut la conférencière, fermer les yeux sur des vétilles telles que les cheveux longs ou les "coveralls" rapiécés pour prendre une influence décisive sur des sujets plus importants comme l'éducation sexuelle ou la pratique de leur religion.

Cet exposé fut suivi d'une table ronde. Le thème fut le suivant: faut-il se séparer du mouvement national pour devenir indépendants? La discussion fut animée. Conclusion unanime: le Centre Lacordaire canadien ayant déjà décidé ce que nous avions en vue en projetant de nous séparer, il vaut mieux demeurer au sein du Mouvement pour bénéficier de ses précieuses directives. Voici en bref les décisions prises au Conseil général de janvier 73: Le mouvement prend le nom de Sobriété-Canada. Il accueille deux catégories de membres: les abstinents, les gens modérés. Les objectifs demeurent les mêmes: promouvoir la sobriété, venir en aide aux buveurs en difficultés.

Un repas délicieux fut servi par Mesdames Adrienne et Marie-Louise Mackell, agrémenté de chants à répondre en choeur et dirigés tour à tour par Mme Lucie Tailleur et M. Henri Monfette.

En guise de conclusion l'aviseur moral raconta l'amusante allégorie suivante: Quand il s'agit d'une action concrète à prendre il y a d'ordinaire trois personnes qui vont jusqu'à l'exécution. Immédiatement surgissent dix autres personnes pour faire d'importantes déclarations au sujet des réalisations des trois. Mus par ces nobles exemples, une bonne centaine de conférenciers se sentent inspirés et donnent libre cours à leur verve. Il se produit souvent alors une chose étonnante: il arrive que l'un des Cent-Dix vienne par hasard expliquer la bonne manière de faire à l'un des Trois. Comme de raison ce dernier sent monter un flot de juste colère du plus intime de lui-même.

Cependant habitué à se dominer, il garde le silence, puis il sourit gentiment à son interlocuteur et ... s'enfuit car il a quelque chose à faire. Morale-conclusion: sans tarder enrôlons-nous dans le Comité des Trois, car la cause est bonne et la situation grave.

Clément Desrochers, o.m.i.
Aumônier Diocésain,
Sobriété-Canada à Grouard - McLennan

Festivités du 1er juillet

Ce sont les Cardinals de Barrhead qui ont remporté le 31.ème tournoi annuel de baseball de St-Paul lundi lorsqu'ils ont défait les Cardinals de Cold Lake dans la finale par 11 à 2.

Barrhead a donc reçu un chèque de $700.00 et le trophée Molson. Le lanceur droitier de Barrhead, Jim Lysgaard, a été choisi le joueur par excellence du tournoi et a touché un chèque de $50.00. Barrhead avait défait les Eagles de Two Hills par 11 à 1 durant la première demi-finale dimanche, puis Cold Lake a eu raison des Cubs de St-Paul par 9 à 7 durant la deuxième demi-finale lundi.

L'épreuve, qui a mis aux prises huit équipes, a été retardée de 24 heures à cause de la pluie dimanche.

Plusieurs festivités agrémentaient ce tournoi annuel de baseball. Avec sons assourdissants des "Privilèges" orchestre invité des Francs-parleurs, tous s'en donnèrent à coeur joie lors des cérémonies d'ouverture du tournoi vendredi dernier. Après les compétitions sportives on se détendait aux airs de l'ensemble de Ghislain Bergeron. Une parade populaire du 1er juillet marquait la journée du Canada.

Le Club Etoile de Girouxville organise un bingo

Mercredi le 20 juin le Club Etoile de Girouxville organisa un Bingo pour les vieillards de Mc Lennan. Les gagnants furent:

Mlle Rollande Lefbvre; Mme Exilia Cloutier; M. Garon; Mme M. L. Laflamme; M. Georges Labbé; Mme Lamarche; Mme M. Viens.

Le tout fut suivi d'un délicieux goûter servi par le personnel de l'Hôpital. Quelques résidents nous firent ensuite la tournée de l'emplacement.

Mme Jeanne Levesque

A Calgary

PARC BEAUCHEMIN

Samedi le 23 au soir le Révérend Père Guy Michaud célébrait la messe au parc pour tous nos campeurs de fin de semaine; ils sont nombreux!

Dimanche, fête de la St-Jean Baptiste une foule assistait à la célébration de la fête au parc Beauchemin.

N'oublions pas le "Barbecue" du Stampede qui aura lieu au parc le 7 juillet à 7h.00 p.m.

NOS VISITEURS

M. Fernando Girard d'Edmonton a assisté à la réunion des directeurs de la Société Franco-canadienne de Calgary le 20 juin. Il donna un exposé de la Caisse Francalta. Il fut le bienvenu parmi nous.

- M. et Mme Ovide Gagnon et famille étaient de passage à Kelowna, C.B. en fin de semaine, afin d'y visiter M. et Mme R. Lapierre, parents de Mme Gagnon. Une joyeuse rencontre de famille prit place chez M. et Mme Lapierre. Elle réunissait leurs trois enfants, le Dr Yvon Lapierre d'Ottawa, Mme Jarganson (Yvette) de Seattle, Mme O. Gagnon (Gloria) de Calgary.

BAPTEMES

Le Rvd Père Guy Michaud baptisa en l'église Ste-Famille les enfants suivants:

- Le 10 juin, SANDRINE, fille de M. et Mme Rémi Savaria
- Le 17 juin, KENNETH, fils de M. et Mme Guy Paradis
- le 17 juin, MARYSE FRANCE, fille de M. et Mme Michel Brière
- Le 24 juin, JENNY NOELLA, fille de M. et Mme J. Hodgson

Mme Estelle Paradis

EDITORIAL

Un Don Quichotte

Il en a coulé des mots et des études depuis l'adoption de la loi concernant le statut des langues officielles, prévoyant l'établissement de districts bilingues fédéraux. Les conseils d'étude devaient prendre quatre ans de recherches et de considérations avant d'être en mesure de présenter aux Communes des résolutions touchant au découpage du territoire canadien en districts bilingues. Et ce n'est pas encore terminé! L'intention de ce découpage, comme le souligne le Conseil consultatif des districts bilingues actuel, "était de circonscrire les districts au sein desquels les juridictions fédérales, provinciales et locales pourraient établir un régime linguistique approprié au besoin". Ce concept fit évidemment "boule de feu" dans les milieux plus qu'anglophones, entre autres l'Alberta. Il fallait en parler à voix basse des districts bilingues, s'en accuser comme dans un confessionnal... Quelques membres du conseil réunis la semaine dernière en session de consultation avec la communauté francophone de Bonnyville soulignaient en effet, que le sujet était fragile et tranchant car il soulevait beaucoup de réticence au sein du gouvernement provincial. Il faut bien se rappeler que l'Alberta n'entend pas accorder de privilèges spéciaux au groupe linguistique officiel. Jane Corrothers, représentant l'Alberta au Conseil, précisait de plus que la majorité des députés fédéraux de la province ne favoriserait pas ce découpage en districts bilingues qui créait en Alberta remous et grincements de dents. Point n'est de répéter toutes les objections soulevées, certaines basées sur de fonciers malentendus. En quatre ans, tous ont eu ample temps de se renseigner...

Mais il y a plus que des malentendus en jeu; l'établissement de deux ou trois districts bilingues en Alberta implique en effet que l'on accepte enfin le statut particulier du groupe linguistique minoritaire officiel ayant droits et revendications particulières. Cela ne va pas sans dire que la communauté francophone a humainement plus de droits ou besoins qu'un autre groupe minoritaire canadien, mais que son cas et son existence ont un reflet politique en vertu des lois fédérales sur le bilinguisme. Si le gouvernement central, tout décentralisé qu'il soit, légifère une politique d'action visant à accorder droits et privilèges spéciaux au groupe minoritaire officiel, c'est qu'il faut élaborer nos revendications sur cette base politique.

Pourquoi créer un district bilingue plutôt que de mettre en vigueur une action visant à ce que tous les services fédéraux soient bilingues? Parce qu'on est las de se battre à la manière des Don Quichotte, contre des moulins à vent. Un district bilingue serait une base tangible et concrète qui permettrait à la communauté francophone de revendiquer droits et privilèges permettant l'épanouissement social, linguistique et économique nécessaire.

Une lettre adressée à la rédaction le 20 juin dernier, soulignait que des efforts pour franciser Falher, s'avéraient quelque peu positifs. Le conseil du village favorisait entièrement une enseigne de "bienvenue" à l'entrée du village alors qu'aucun commerçant, pour raisons politiques de la province, n'acceptait de placer des affiches en français et en anglais. Ce n'était là qu'un petit minimum... Faudrait-il se réjouir "en polichinelle" et se satisfaire du bon vouloir d'un village, qui donne peinture et bois pour une affiche de "bienvenue"? On n'a pas encore fini de se battre contre des "moulins à vent" à ce rythme là!

Pourquoi un district bilingue? Pour qu'enfin et à juste titre, on en finisse de ces petites batailles de "polichinelles" qui seraient par le fait même réglées et qu'enfin on puisse s'attaquer aux problèmes d'une importance capitale à l'épanouissement d'une communauté linguistique en milieu minoritaire. L'établissement de districts bilingues est un départ, un point d'appui à une recherche culturelle, linguistique, et socio-économique et non un résultat.

Jacinthe Perreault

DOSSIER

L'A.C.F.A. ET SA POPULATION

Lucien Royer

Afin d'accepter que l'A.C.F.A. parle réellement au nom de toute la population francophone de l'Alberta, il faudrait démontrer qu'elle réussit à traduire les besoins des jeunes et des vieux, des riches ou des moins riches, des femmes et des hommes, des citadins et des villageois et des manoeuvres aussi bien que des avocats. Pour ce faire, l'A.C.F.A. doit disposer de moyens qui assureraient à ces différents groupes de personnes d'être consultés sur ce que sont leurs besoins. Puisque l'ACFA n'a pas les ressources ou les expertises pour consulter la population, elle doit se limiter à un plus petit nombre: ses membres. Et les membres qu'elle consulte devraient proportionnellement représenter les intérêts particuliers de chacun. En d'autres mots, si on retrouve parmi les Franco-albertains 80% de pauvres et 20% de riches, il serait bien inapproprié de consulter seulement les riches pour connaître les besoins économiques des Franco-albertains, ou encore de consulter 80% de vieux quand 50% de la population francophone est de moins de 25 ans.

La moyenne d'âge de la population franco-albertaine que l'A.C.F.A. veut représenter est de 38 ans. La répartition d'après les sexes est à peu près égale. Plus de 60% des Franco-albertains vivent dans les centres urbains alors que moins de 40% habitent les régions rurales.

En comparaison, la moyenne d'âge des membres que l'A.C.F.A. peut consulter est maintenant de 44 ans. L'A.C.F.A. se compose de 71% d'hommes et de 29% de femmes - 66% de ses membres sont mariés alors que 34% sont célibataires - 26% des membres vivent dans les centres urbains alors que 74% habitent des centres ruraux.*

Cette comparaison pointe des différences radicales dans la répartition des membres de l'A.C.F.A., et de la population franco-albertaine. Essentiellement cette disparité signifie que 74% des membres (i.e. les villageois) peuvent être consultés pour définir les besoins de 60% des Franco-albertains vivant dans les centres urbains; ou 71% des membres (i.e. les hommes) peuvent être consultés pour définir les besoins de 50% des Franco-albertaines; ou 50% des membres (i.e. ayant plus de 45 ans) peuvent être consultés pour définir les besoins de 64% des Franco-albertains ayant moins de 44 ans. Il semble donc évident que du point de vue de la répartition des membres, l'A.C.F.A. ne représente nullement les Franco-albertains.

Les raisons de cette grande disparité pourraient être expliquées de la façon suivante. 98% des membres de l'A.C.F.A. sont aussi membres de la Sécurité Familiale. Or puisque la Sécurité Familiale s'adresse d'abord à ceux qui en retireraient le plus grand bénifice en se souscrivant, il n'est donc pas surprenant qu'un pourcentage très élevé des membres soient mariés. Ceci explique aussi que la moyenne d'âge des membres soit si élevée Le grand décalage qui existe entre les hommes et les femmes relève du fait que généralement la Sécurité Familiale considère les femmes des membres mariés comme dépendantes.

Etant donné le rapport étroit entres les membres de l'A.C.F.A. et les membres de la Sécurité Familiale, on serait porté de dire que les membres de l'A.C.F.A. sont seulement ces Franco-albertains qui ont accepté d'être membres de l'A.C.F.A. avec les privilèges d'assurance qu'elle comporte. Le fait que 28% des membres titulaires (selon une étude exécutée en août 71) ne savent pas qu'ils sont membres de l'association corrobore fortement cette assertion. De plus lorsque nous réalisons que (selon la même étude) le degré de participation des membres ne dépasse pas 5% nous sommes forcés de nous demander si les membres de l'A.C.F.A. peuvent vraiment être considérés comme tels. Il faut, nous croyons, distinguer nettement entre les membres de l'A.C.F.A. et les membres de la Sécurité Familiale. Le fait de devenir membres de la Sécurité Familiale ne devrait donc pas impliquer la qualité de membres de l'A.C.F.A. et seuls, ceux qui en expriment le désir explicitement devraient devenir membres de l'Association.

L'A.C.F.A. pourrait facilement opérer de la façon suivante La Sécurité Familiale demeurerait un service offert par l'A.C.F.A. à tous les Franco-albertains. En plus du coût d'assurance-vie, l'A.C.F.A. pourrait demander un droit minimum (soit $8.00) à tous les adhérants pour ce service d'assurance. Ceci ne les incorporerait pas à l'A.C.F.A. mais serait simplement considéré comme une participation aux frais de services. Ce qui voudrait dire que la Sécurité Familiale pourrait étendre ces services d'assurance-vie à toute une population qui ne serait pas nécessairement membre de l'Association. De son côté, l'A.C.F.A. pourrait lever son propre droit de membre $2.00 chez tous les intéressés; les membres de la Sécurité Familiale seraient vraiment les Franco-albertains qui le désirent. Du même coup, l'A.C.F.A. serait soutenue financièrement par la Sécurité Familiale.

* Les pourcentages sont basés sur le recensement de 1961, et sur le relevé des membres de l'A.C.F.A. au 1er juin 1973.

Le Franco

Hebdos du Canada

DIRECTEUR: Guy Lacombe

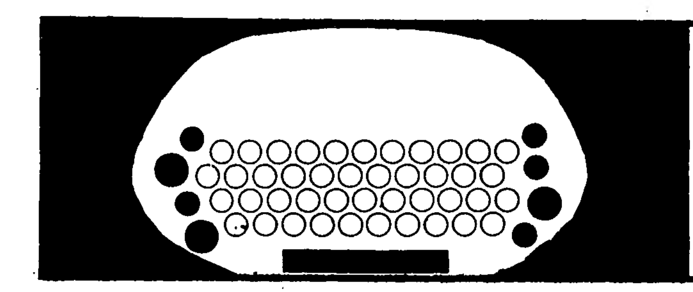
REDACTRICE: Jacinthe Perreault

SECRETAIRES A LA REDACTION:
Louise Chartrand
Ginette Brown
Marie-Thérèse Dentinger

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

ABONNEMENT: $5.00 par année; $9.00 pour deux ans. Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année. - Courrier de deuxième classe; enregistrement no. 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10010 - 109e Rue, Edmonton, T5J 1M4



OPINIONS LIBRES

La Sécurité Familiale est-elle viable et rentable?

Dans un article intitulé: "Les Revenus de l'A.C.F.A. sont à la baisse" du numéro du 6 juin 1973 du Franco-Albertain, mon nom apparaît comme source d'une information à propos du plan de sécurité familiale de l'Alberta.

L'information que contient cet article m'est apparue tellement incomplète, voire fausse et tellement teintée de demi-vérités que j'éprouve le besoin de rétablir les faits:

1- Un monsieur du nom de Lucien Royer m'a en effet appelé au début de juin et j'ai compris qu'il appelait du secrétariat de l'Association Canadienne Française de l'Alberta pour vérifier certains points au sujet du plan de sécurité familiale.

Je dois admettre que ma bonne foi a été surprise: ne connaissant pas Monsieur Royer j'ai cru bon avoir au bout du fil un interlocuteur déjà au fait de l'histoire, de l'organisation, du fonctionnement, des projets en cours, du plan de sécurité familiale. L'information qui a été donnée était donc forcément restreinte, sans nuances et sans référence à tout un contexte que seul un initié peut comprendre.

Je ne suis donc pas surpris de lire les commentaires dus sans doute à Monsieur Royer, lesquels commentaires, témoignent, évidemment, d'un manque d'appréciation et de connaissance de la question dont voici certains éléments:

2 a) le plan de sécurité familiale en Alberta est à la fois viable et rentable. Sa situation financière est excellente. La population francophone peut vérifier cette question auprès de l'Association Canadienne Française de l'Alberta, que nous tenons au courant...

b) en affirmant que le plan de sécurité familiale est viable et rentable cela veut dire: qu'il est pour l'Association une source de revenus et pour l'Assurance-Vie Desjardins qui supporte les risques de protection et l'administration, une opération qui n'est pas déficitaire;

c) ce n'est pas à l'Assurance-Vie Desjardins de juger si le service de sécurité familiale apporte quelque chose de valable à l'Association et à ses membres. C'est à l'Association de juger elle-même.

Mais , je serais fort surpris que la sécurité familiale ne rencontre les objectifs que nous nous sommes fixés conjointement. Parmi ces objectifs atteints on peut noter les suivants:

1. une méthode pour l'Association d'assurer son auto-financement;
2. des services éminents et véritables rendus aux membres de l'Association;
3. une façon de faire bénéficier l'Association des services d'un agent de liaison (dans la personne de Monsieur Eugène Trottier) et d'un second depuis le 1er mai 1973 (dans la personne de Monsieur Paul E. Pelchat);
4. et, par-dessus tout, l'avantage de gouper un noyau imposant de membres intéressés à leur association et aux services qu'elle leur rend.

d) L'information contenue dans l'article du Franco laisse entendre que le plan de sécurité familiale permet de verser chaque année des dividendes de l'ordre de $13,000. à l'Association.

Une telle affirmation laisse voir une ignorance totale des faits et du fonctionnement du plan.

L'Association sait très bien, et depuis longtemps, que des dividendes peuvent être payés à l'Association seulement lorsque la situation de surplus du plan le permet. Des dividendes ont été payés dans le passé et, en 1972, à la demande spécifique du Révérend Père Patoine et vu la situation favorable du plan (due à une expérience faborable etc.) le plan a pu payer des dividendes pour un montant d'environ $12,000. Mais il ne s'agit pas d'une somme fixe; c'est une question de solvabilité du plan, à vérifier entre l'ACFA et l'AVD. En effet, le plan de sécurité familiale est un projet que se partage à part égale l'ACFA et l'AVD.

e) Reliée à cette question de dividendes se pose la question d'un deuxième représentant.

Après discussion avec l'Association, il a été jugé souhaitable d'engager un autre représentant, de préférence de la jeune génération pour les raisons suivantes:

1. par expérience nous estimons qu'un groupe de 2,000 et plus exige pour une administration efficace et un maintien en vigueur optimal toutes les ressources d'un représentant.
2. comme le groupe a une nette tendance à augmenter à chaque année et que le nombre d'adhésions nouvelles possibles peut être intéressant dans la mesure où l'information se fait plus intense, nous ne voyons qu'une solution: engager un autre représentant. Double avantage d'ailleurs pour l'Association parce qu'en plus d'un représentant elle aura un autre agent de liaison qui parcourra l'Alberta et assurera encore un meilleur service;
3. il est évident que le plan ne peut à la fois permettre l'engagment d'une personne supplémentaire et le versement de dividendes aussi importants qu'en 1972.

Mais ce genre d'engagement n'en est pas à courte vue. L'Association a pris cette décision sachant bien qu'elle construit en même temps pour l'avenir; c'est un objectif à long terme si l'on veut.

En effet, l'augmentation du nombre de membres signifie, on le comprend, une augmentation virtuelle des revenus de l'Association et des services accrus aux membres.

Tout cela se tient et une politique ouverte et dynamique de la part de l'Association est déjà l'assurance de son auto-financement futur.

f) L'article du Franco publie en même temps un graphique illustrant le nombre d'adhésions nouvelles au cours des dernières années. Ce graphique illustre précisément ce que l'on appelle des demi-vérités et il est nécessaire que je vous explique:

il est certain et normal qu'avant d'atteindre une certaine dimension, le recrutement de nouveaux membres est, en quelque sorte, plus facile. A mesure que le groupe croît, se précise et atteint une dimension optimale pour un seul responsable, le recrutement devient de plus en plus difficile, puisque le travail principal devient un travail de conservation et de service;

c'est donc en fait, pour augmenter le nombre de nouvelles adhésions que Monsieur Paul Pelchat a été engagé. Au train où vont les premiers résultats, une projection pessimiste pour 1973 serait fausse.

Il y aurait, Monsieur le Rédacteur, bien des choses à ajouter; je laisse aux personnes responsables à l'Association le soin de continuer votre information

Directeur des ventes,
Jean-Jacques Tremblay.

Des visages nouveaux au colloque interprovincial

Pourquoi faut-il toujours fonder nos critiques sans aller aux sources mêmes de nos préoccupations? Souvent, nous serions rassurés et n'induirions pas les gens en erreur.

Le Conseil interprovincial de la diffusion de la culture existe pour tous les organismes et comités culturels. Par conséquent, tout organisme ou comité culturel francophone peut appliquer pour une demande de reconnaissance comme organisme-membre du C.I.D.C. en s'adressant à:
M. Julien Forcier,
Coordonnateur du C.I.D.C.,

A chaque année, l'Alberta a droit à un certain nombre de délégués au Colloque Interprovincial et c'est le C.I.D.C. qui décide du choix des organismes à inviter selon des critères sérieux et selon les besoins réels des groupes. Les dix personnes qui ont participé au Colloque cette année, furent déléguées officiellement par un organisme ou comité culturel et elles devront répondre directement à l'organisme ou comité culturel qui les aura déléguées. De plus, chaque délégué devra travailler pour une année au sein du groupe qui l'a délégué.

Ce sont aussi les organisateurs du Colloque qui précisent combien il est important que les délégués soient les mêmes pour une période de trois ans; ce n'est donc pas un jeu de passe-droit mais une orientation capitale pour la réussite du colloque.

Donc pour tous les "soucieux", soyez rassurés, votre association provinciale n'a même pas eu de délégué à ce colloque puisqu'il n'existe pas en son sein de comité culturel à date.

J'espère que ces quelques informations sauront répondre à vos attentes et je demeure disponible pour de plus amples explications.

Marie-Andrée Collicut,
Déléguée au Colloque pour Toutimage

Le programme Nouveaux Horizons reçoit d'autres subventions

OTTAWA - Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, annonce l'octroi de 155 subventions dans le cadre du programme fédéral Nouveaux Horizons. Ces subventions représentent une somme de $1, 144,036 et intéressent plus de 19,000 personnes de toutes les provinces du pays.

Les projets qui furent acceptés en Alberta sont:

CALGARY: Cercle d'artisanat de l'Alberta - $4,750
CLARESHOLM: Personnes âgées de Claresholm - $6,720
CONSORT: Le club communautaire de Consort - $700
EDMONTON: Le Club de bowling de Westlawn - $3,077
EDMONTON: Club central de presse - $12,337
EDMONTON: La Main tendue de Strathcona - $17,650
GIBBONS: Le dernier rassemblement - $1,604
INNISFAIL: Club des arts et métiers des personnes âgées d'Innisfail - $1,600
KITSCOTY: Personnes âgées de Kitscoty et de la région - $3,885
MANNING: Club d'attractions et loisirs des personnes âgées - $9,460
ONOWAY: Club d'Or d'Onoway - $1,800
RED DEER: Club de Bridge du Centre de l'Alberta, Section des personnes âgées - $3,600
STONY PLAIN: Club de l'Age d'Or de Stony Plain - $3,000
VEGREVILLE: Club des personnes âgées: $14,034

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être a créé en 1972 le programme Nouveaux Horizons pour aider des personnes retraitées à concevoir et réaliser des projets devant bénéficier à leurs collectivités ainsi qu'à elles-mêmes.

Les Chantamis en balade

Après la série des concerts donnés un peu partout, et même à la télévision (CFRN), par le Groupe Vocal "LES CHANTAMIS" dirigé par Léonard Rousseau, nos joyeux baladins se sont retrouvés au "Kinsmen Centre" de CALGARY, pour participer à la "Rencontre 73" qui a eu lieu récemment dans cette ville. Ils ont ouvert les attractions - qui devaient durer jusqu'à deux heures du matin - en interprétant en l'Auditorium du Kinsmen, leur programme de chants. Le public les accompagnait, en choeur et avec joie, en reprenant les refrains connus et aimés.

Ils prennent en ce moment un... repos bien mérité comme on dit.

Ils nous reviendront l'année prochaine avec un programme entièrement rénové, rajeuni et plus entraînant que jamais!

A bientôt Chantami!

La pensée du linguiste!

Nuages et rayons de soleil

La vie d'un linguiste n'est pas toujours facile. Oh, je sais que vous vous dites: Un linguiste à quoi ça sert? Eh bien, que voulez-vous, le linguiste pourrait servir à corriger notre langue souvent anglicisée, surtout aux niveaux techniques. Mais malgré les encouragements des uns et des autres et les progrès encore timides dont nous sommes témoins, nous linguistes devons nous répéter. Cela fatigue à la longue de radoter. Aussi mon printemps, cette année, est-il fait de nuages et de rayons de soleil. Les nuages assombrissent un ciel linguistique que je voudrais toujours bleu et les rayons de soleil mettent dans mon coeur grammatical l'espoir tenu comme un fil qu'un jour ou l'autre nous n'aurons plus à signaler les mêmes erreurs. Refranciser le vocabulaire d'une entreprise, c'est changer le pneu d'un véhicule en pleine marche Ce n'est pas facile. Les communications sont constantes dans une usine et il n'est pas possible d'interrompre ses activités pour changer de langue. Remplacer un mot anglais par un français, cela peut faire perdre du temps. Pourtant des progrès s'accomplissent tous les jours. Le français est de plus en plus employé. Ne nous décourageons pas. Je lis un journal publié par l'industrie des pâtes et papiers. Un effort de refrancisation est évident on donne même à l'aide d'illustrations, de bonnes expressions françaises à privilégier, selon les situations où se trouvent les travailleurs. Voilà un rayon de soleil. Mais un nuage approche, mine de rien. La traduction sur un emballage de formage: fromage bien fort. Complètement ridicule. Il faut dire fromage très fort . Ce qui serait un effort de la part du traducteur qui... n'est pas fort.

Dans un restaurant d'un grand magasin de Québec, sur les comptoirs, rien que des inscriptions en anglais: Strawberry pie , "shortcake with topping". Sur le gai corsage fleuri d'une serveuse, enfin du français. Mais mon horizon s'assombrit en le lisant: Merci de votre patronage. Non mais, de quel patronage s'agit-il donc? Je sens l'anglais derrière: Patron signifie client en anglais. De là à dire patronage il n'y avait qu'un pas de traducteur marron à faire. Dans un autre restaurant, on a collé une pancarte au mur avec deux mots: "Pour sortir". Vlam, comme cela, sans rire encore. Je comprends qu'il faut faire court en ce siècle de la vitesse, mais: Plats à emporter ne serait pas si long. Oui mais, l'anglais, voyons! TO GO OUT. Il faut respecter la langue des affaires! (Autre nuage lourd de menaces celui-là!) Près d'un escalier mobile une autre pancarte: "Monter". Le verbe, comme cela, tout seul. Ridicule. Un petit effort de réflexion, et le génie qui s'était vu confier la tâche de rédiger cette pancarte aurait pu se dire qu'en français le substantif est souvent de rigueur: Montée. Voilà ce qui m'aurait évité un autre nuage. Maintenant le ciel est noir. Un ministre parle d'un hôpital qui "opère sans permis". De quelle opération veut-il parler? De celle que pratiqueraient des chirurgiens amateurs? Non, bien sûr. Il voulait dire: fonctionnant sans permis. On soignait dans cet établissement hospitalier des malades sans avoir obtenu la permission. L'anglais encore une fois (to operate a hospital) est le coupable. Quand les mots français sont asservis à la pensée anglaise, l'assimilation n'est pas loin. Mon dieu, quel nuage! Il pleut. C'est un orage. Décidément, le printemps n'est pas toujours clément pour les linguistes.

Louis-Paul Béguin.



SURPRISE PARTY

S'ECRIT EN

FRANCAIS

"SURPRISE PARTIE"

Il s'emploie plutôt que "party" seul, comme on le fait au (masculin) Quant à "one level house", il s'agit ici, tout simplement, d'un CHALET. Mais notre cousine Snob adore glisser des mots anglais dans sa conversation.

Les mensonges de Benoit



J'ai assisté la semaine dernière (sur invitation) à une réception offerte par CBXFT à l'occasion de la vraie naissance de ce dernier et par la même occasion à l'inhumation de MEETA. Plus de difficultés temporaires, plus de sous-titres des films étrangers sous l'écran... C'est Annik qui prend la relève et si on peux juger par l'efficacité d'Annick qui est déjà parmi nous (CHFA) depuis un certain temps, CBXFT n'a rien à craindre. C'est un succès assuré d'avance.

Nous nous réjouissons tous de la nomination de M. Henri Lemire au poste de coordonnateur de l'Animation Sociale en Alberta. CHED vient de perdre un de ses plus fervents auditeurs.

Les compétitions nationales de secouristes qui ont eu lieu à Edmonton il y a deux semaines se sont avérées un succès. L'équipe de l'"Alberta Government Telephone" a remporté le 1er prix tandis que nos amis du Québec se sont classés en deuxième place. Le capitaine de l'équipe du Québec a voulu nous remercier pour la charmante hospitalité albertaine, et nous dire lors d'une conversation téléphonique que l'Alberta était une des plus belles provinces du Canada et que les gens étaient des plus sympathiques.

Nous apprenons que le Premier Ministre du Canada sera à Edmonton cette semaine, et cette fois il acceptera de s'entretenir avec les journalistes... Quelle humilité...

Une des plus belles fleurs de notre jardin, Suzanne Bugeaud, réceptioniste depuis quelque temps à CHFA, a fait ses adieux à ces collègues du bureau. Elle doit s'inscrire en septembre à l'Université de l'Alberta. Suzanne continuera à travailler comme surnuméraire et fera de l'animation en fin de semaine sur nos ondes. Bon succès, nos meilleurs voeux t'accompagnent!

Pour remplacer Suzanne, un petit soleil a fait son apparition à CHFA... Paulette Pariseau (fille de Guy). En plus d'avoir une voix des plus agréables, elle possède un physique qui ne manquera pas d'attirer l'attention des visiteurs.

A l'occasion de l'enregistrement de l'émission "Nouveau Départ" à CBXFT la semaine dernière, un vin et fromage a été offert. Il nous a donc été donné de rencontrer le consul de France à Edmonton, Monsieur Erhart et Madame... et ne plus donner une petite idée à Monsieur le Consul comment on lave les verres à vin dans ce pays de colonisation... D'autre par le représentant du gouvernement albertain, Julian Koziak a découvert que le pâté (français) était délicieux. A vrai dire le vin était délicieux, et le "Baby Duck" n'était pas nécessaire.

La chaleur du soleil d'été ramène la tenue vestimentaire "abrégé" chez un bon nombre d'albertaines... Notre grand-père Adam devait en avoir une belle côte!

Les jouets les plus simples sont encore les meilleurs

Les jouets les plus simples sont encore les meilleurs. Les blocs, les carrés de sable, les jeux de construction, la peinture, enfin les jouets sans forme préétablie demeurent les principaux jouets qui attirent le plus l'enfant.

"Le jouet est un instrument de détente, de plaisir et de possession pour l'enfant" explique M. Jacques Carrière qui poursuit des recherches sur les jouets pour l'obtention d'un baccalauréat en récréologie. "Pour celui-ci le jouet qu'il aime possède toute une signification morale et émotive qui rend cet objet précieux et maniable dans son développement psychologique et physique".

ON PARLE BEAUCOUP DE JOUET EDUCATIF

Tout jouet est éducatif. L'enfant, qui est imitatif, apprend à chaque contact. Il s'agit donc de lui fournir de bons outils.

Le petite fille de cinq ans qui passe beaucoup de temps avec sa poupée et ses accessoires ménagers miniatures est restreinte à l'imitation de sa mère et son futur rôle de ménagère. Son sens créateur et innovateur est restreint. Au petit garçon on impose des jouets violents. Ou le train électrique que son père a toujours voulu mais n'a jamais eu. Il faut donc tenir compte du développement de l'enfant et lui donner des jouets à son choix. Il faut laisser l'enfant se 're-créer' et lui donner tous les moyens de force pour qu'il prenne l'entière responsabilité de sa vie future et la planifie comme son intelligence et non la "machine" lui dictera.

Les jouets ne doivent pas être présentés sous forme de corvée pour l'enfant. Ils doivent demeurer un plaisir, tout en lui démontrant son rôle dans la société.

Dans son étude analytique, M. Carrière remarque les fonctions et l'aspect divers des jouets qu'il divise en deux groupes: les jouets de nature spécifique et ceux de nature non-spécifique. Ces premiers englobent la majorité des jouets commerciaux (piste de course électrique, jouet mécanique). Par la publicité qui les entoure, ces jouets frappent l'enfant et développent en lui un désir passager. Après acquisition, il ne satisfait pas.

Cette constation est évidente à la période des Fêtes alors que les jouets achetés ne sont pas adaptés aux désirs créatifs de l'enfant mais bien aux désirs des parents ou des manufacturiers.

Celui qui le passionne le plus, c'est le plus simple, celui qui reflète sa pensée d'enfant car, n'ayant aucun but à remplir, il offre des possibilités de création limitées à l'imagination de l'enfant, donc totalement illimitées.

Le jouet, comme disait Montaigne ne représente pas une illusion pour l'enfant mais doit être considéré comme une sérieuse préoccupation. Trop souvent l'adulte oublie l'objet du jeu: la détente et le plaisir.

par Lucille Tessier, Le Droit

Réduire les investissements étrangers par la coopération

L'une des façons de réduire les problèmes causés par les investissements étrangers au Canada, serait d'encourager le développement des coopératives qui sont et seront toujours la propriété des Canadiens qui en sont aussi les usagers.

Voilà la position que défend l'Union des Coopératives canadiennes (Co-op Union of Canada) dans un mémoire qu'elle présente au gouvernement canadien (par l'entremise de la Commission permanente des finances, du commerce et des affaires économiques de la Chambre des Communes), relativement au projet de Loi C-132 (Loi sur la révision des investissements étrangers).

Dans son mémoire, l'Union des Coopératives canadiennes (Co-op of Canada), qui regroupe la majorité des coopératives du pays, approuve les objectifs du projet de loi C-132 qui sont d'encourager et d'étendre les possessions canadiennes.

L'Union demande au gouvernement de favoriser le développement des coopératives afin qu'elles prennent une part plus importante aux affaires canadiennes.

Le but de ce mémoire est de mettre l'accent sur le caractère unique des coopératives canadiennes, entièrement possédées et contrôlées par des résidents canadiens, qui sont leurs usagers, et il en sera toujours ainsi, par la nature même des coopératives.

CHAMPS D'ACTIVITE DES COOPERATIVES

80% des grandes récoltes de céréales de l'Ouest passent par les silos des coopératives. Dans beaucoup de provinces, les coopératives de producteurs distribuent la plupart des produits laitiers. Dans chaque province, les cultivateurs ont mis en oeuvre par leurs propres moyens un programme directeur important qui leur permet de s'approvisionner eux-mêmes en aliments, semences, engrais et autres produits d'approvisionnement pour la ferme.

Les coopératives d'épargne et de crédit, connues sous le nom d'unions de crédit ou de caisses populaires servent cinq millions de membres.

Les coopératives d'assurance contre l'incendie, assurance-automobiles, assurance-vie et autres garanties établissent des normes louables.

Les coopératives se lancent plus rapidement dans la course au logement.

Dans toutes les provinces, certaines coopératives donnent une plus grande valeur à l'alimentation et aux autres produits de consommation. Elles apportent une contribution importante dans bien d'autres domaines. Les organismes vont des petits groupements restreints pour les efforts propres à la communauté à de puissantes entreprises d'envergure régionale, provinciale ou nationale, toutes dédiées au service de leurs membres.

APPORT A L'ECONOMIE

Traditionnellement dans le domaine des travaux agricoles, mais aussi dans diverses entreprises urbaines, les coopératives constituent un secteur important du monde des affaires, y compris dans les domaines de la manufacture et de la recherche. Elles fournissent les moyens de successions qui manquent aux entreprises familiales, la participation qui manque aux sociétés et une forme différente de travail aux entreprises publiques.

Dans certains domaines, les seules possessions canadiennes sont détenues par les coopératives. Nous pensons que la Raffinerie de Pétrole Coopérative de Régina en est un bon exemple.

PHENOMENE D'INTEGRATION

Avec la tendance à l'intégration des petites entreprises locales dans les grandes entreprises, beaucoup sont noyées dans des grandes sociétés à capitaux étrangers, et de fait, beaucoup d'entre elles disparaissent complètement.

Au contraire, lorsque des coopératives locales sont intégrées à des grandes coopératives régionales, elles maintiennent et protègent les possessions canadiennes, mais dans des entreprises beaucoup plus efficaces. L'expérience montre que dans l'intégration des coopératives, il faudra très prochainement retenir et revivifier les opérations locales, au grand bénéfice des communautés locales.

ECONOMIE MIXTE

Le gouvernement canadien a pris position pour le concept d'une économie mixte. Il serait donc très conséquent pour la politique gouvernementale d'encourager la possession de coopératives.

L'union des Coopératives canadiennes estime que la forme coopérative des entreprises mérite le soutien et l'assistance du gouvernement pour leur développement afin qu'elles assument une plus grande partie des affaires canadiennes.

Si cette analyse était suivie d'effets, cela réduirait énormément les problèmes posés par les investissements étrangers et élargirait la base d'une possession effective des entreprises par des citoyens canadiens.

(ENSEMBLE, journal d'information coopérative)

LA COQUELUCHE

"Maladie contagieuse caractérisée par une toux violente"

gilles vigneault

Lettre de Ti-cul Lachance à son premier sous-ministre

Pour la première fois depuis les débuts de l'artiste, les ondes radiophoniques seront peut-être infidèles à Gilles Vigneault. La raison de cette infidélité probable est un petit cercle de plastique qui tourne à 45 tours / minutes et sur lequel on trouve une chanson intitulée "Lettre de Ti-Cul Lachance à son premier sous-ministre."

Cette "lettre...", créée avec éclat par Pauline Julien en mars 1973 à la PDA et chantée pour la première fois par l'auteur lui-même au spectacle pour la Défense de la Baie James - ce qui lui a valu, et à son texte aussi d'ailleurs, un triomphe non-équivoque - est l'un des plus beaux poèmes de contestation écrit à ce jour.

Plus globalement encore, la "Lettre de Ti-Cul Lachance à son premier sous-ministre" rejoint, dans sa forme précise et articulée, ce courant de la poésie française qui, de François Villon à Louis Aragon, en passant par Victor Hugo et les auteurs (souvent) anonymes des chansons populaires des XVIIIe et XIXe siècles, donne une voix à ceux qui n'en ont pas: aux sans-grades, aux "monsieurs tout-le-monde", à l'homme "moyen". En un mot, au peuple'.

Fidèle à cette vision des choses, à cette démarche qui le fait aller du particulier au général - ne dit-il pas le monde à partir d'un village minuscule appelé Natashquan? -, Gilles Vigneault affirme une vérité politique première: le décallage, le fossé qui existe entre les citoyens et l'Etat. Cette vérité universelle, semble-t-il, il la dit par la bouche et le regard d'un très humble, d'un quidam à qui il donne une voix et un nom, Ti-Cul Lachance. C'est dire toute la portée du contenu de la chanson de Gilles Vigneault. Ce "premier sous-ministre" à qui s'adresse Ti-Cul Lachance, ne laisse planer aucun doute là-dessus.

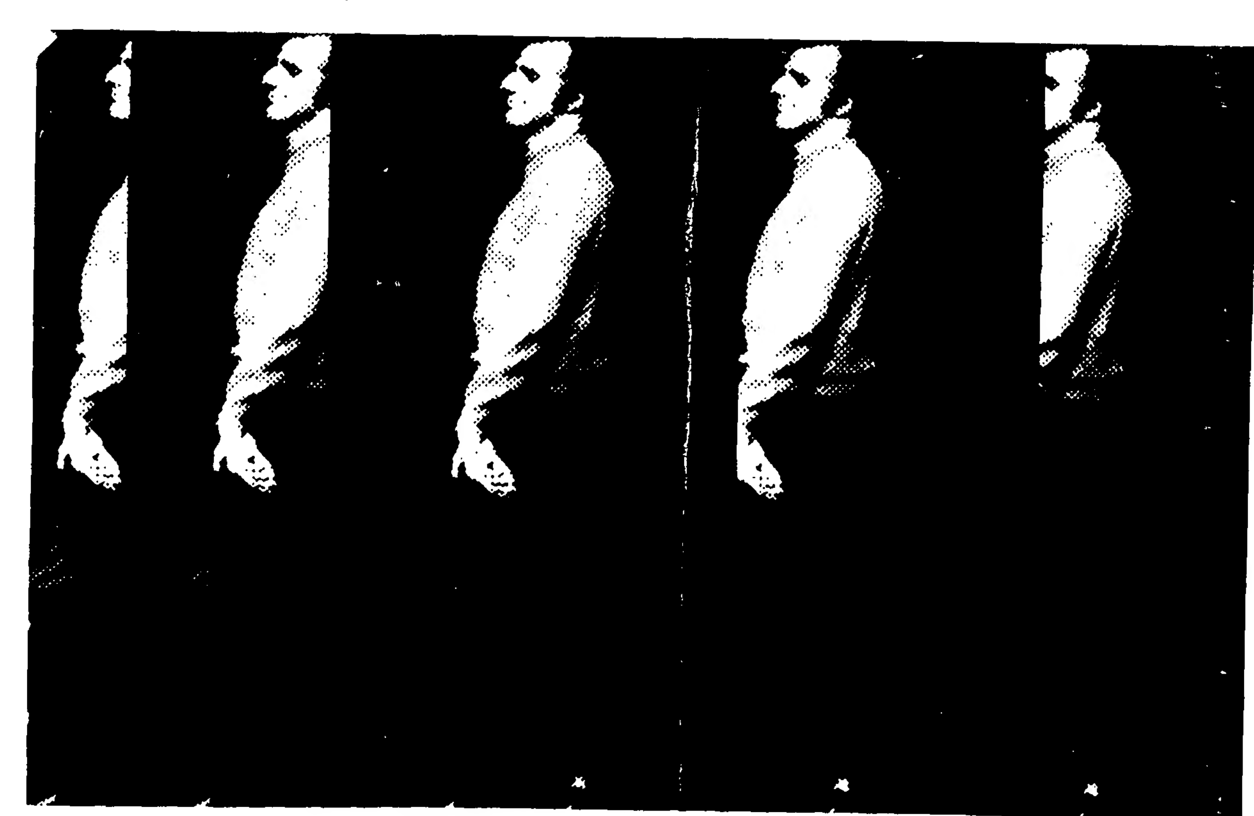
"Lettre de Ti-Cul Lachance à son premier sous-ministre" n'est pas seulement une description de ce qui est. Modestement prophétique, elle annonce peut-être ce qui sera:

" A s'mer du vent de cette force
tu t'prépares une joyeuse tempête",

écrit Ti-Cul Lachance. "Pis là tu t'en apercevras"

Tout comme Gilles Vigneault déjà s'en est aperçu. Voilà pourquoi cette "Lettre de Ti-Cul Lachance à son sous-ministre" risque d'entrer dans plusieurs stations radiophoniques par la porte "d'en arrière" A moins bien sûr que la "Berceuse", que l'on trouve sur la Face B du disque (Le Nordet, GVN- 552 distribution Trans-Canada), n'ouvre la porte d' "en avant"...

Denis Tremblay.



Si toi aussi tu décidais de prendre ton baluchon et ton "pouce" et partir sur les routes des voyages sans tes poches trop pesantes, peut être préfèrerais-tu certains soirs, ne pas coucher "à la belle étoile"... Une auberge te ferait sans doute l'affaire, Avant ton départ, une liste d'endroits où tu pourrais t'héberger si tu vas au Québec, en Colombie-Britannique, ou même en Alberta, te conviendrait peut -être aussi.

A ton arrivée dans toute autre province, tu peux signaler 411 et t'informer des adresses des auberges.

Bonne route!

COLOMBIE BRITANNIQUE

VANCOUVER: ✳, ☎681-7205, 1845 W. Georgia St., ⊙.
VICTORIA: 1900 Fernwood Rd., ⊙, □ 1.5-30.9, 40-100 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
PORT ALBERNI: 325 Burke St, 264 Elizabeth St., ⊙, □ 1.6 1.9, 50 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
NANAIMO: 410 Franklyn St., ⊙, □ 27.5-15.9, 30-60 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
HOPE: Texas Lake, Trans Canada Hwy. - Route Trans Canadienne, ○, □ 1.6 30.9, 54 ⊢⊣, ✕, IOI.
ABBOTSFORD. Columbia Bible Institute, Clearbrook, ⊙, □ 1.6 23.8, 36 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI
TRAIL: Red Mountain Ski Area, ○, □ 15.6-31.8, 25 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI
VERNON: 3205 27th St., ⊙, □ 28.5 3.9, 20 36 ⊢⊣, ✕, IOI.
KELOWNA: Ellis St. & Clement Ave, ⊙, □ 1.6-3.9, 43 88 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.

ALBERTA

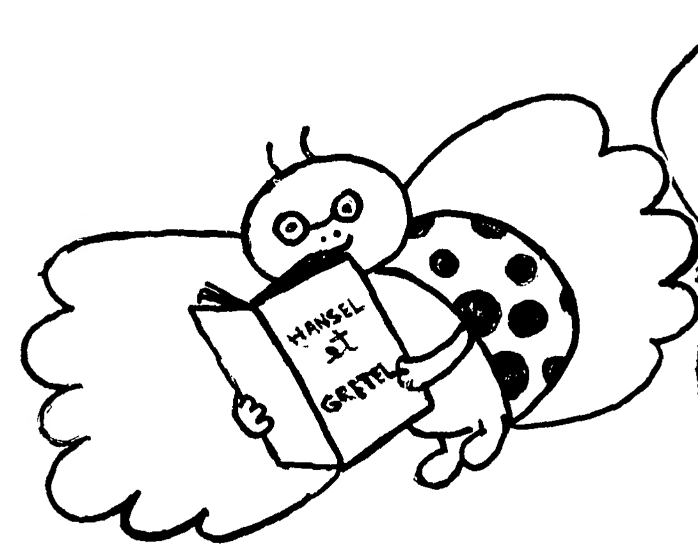
MEDICINE HAT: □ 1.5-31.8, 60-90 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI
CALGARY: □ 21.5 8.9, 200 ⊢⊣, 🚿, IOI
GRANDE PRAIRIE: 10117 99th Ave., ⊙, □ 15.5-31.8, 40 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
RED DEER: 4812 51st Ave., ⊙, □ 1.6 3.9, 28-35 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
BANFF: Mountainview, □ 8.6 7.9, Bankhead Park, □ 29.6 7.9, 300 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
LETHBRIDGE. 610 8th St, ⊙, □ 18.5-31.8, 36 ⊢⊣, IOI
EDMONTON. 9819 110th St, ⊙, □ 15 5 30.9, 30-40 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
EDMONTON: 10338 93rd St, 11302-95th St, ⊙, □ 1.6-31.8, 100 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.

QUÉBEC

MONTREAL: ✳, 461 St. Sulpice, ⊙, □ 1.5-15:9
MONTREAL: (Loyola). 7141 Sherbrooke, ⊙, □ 1.6-1.9, 100 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI
MONTREAL: (Hillel), 2130 Bishop St., (Sir George Williams University), ⊙, □ 7.5-31.8, 60 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
MONTREAL: (McGill). 3480 McTavish, ⊙, □ 4.6-3.9. 100 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
MONTREAL: 461 St. Sulpice, (vieux Montréal), ⊙, □ 15.5-15.9, 75 ⊢⊣, 🚿, ✕.
MONTREAL: (Vanier), 821 St. Croix Blvd., ⊙, □ 1.6-28.8, 60 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
STE. AGATHE: Hwy.-Rte. 11 (north 12 m du nord), ○, □ 15.5 9.9, 60 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
VAL DAVID: R.R. #1, ○, □ 25.5-7.9, 60 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
MONT LAURIER: R.R. #5, ○, □ 1.6-31.8, 18 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
ROUYN: 37 rue Principale, ⊙, □ 1 6-31.8, 35 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
DRUMMONDVILLE: l'Ecole St. Philippe, 120e Ave, ⊙, □ 15 6 31 8, 36 ⊢⊣, ✕, IOI.
SHERBROOKE: 200 Kennedy. ⊙, □ 4.5-31 8, 30 35 ⊢⊣, ✕
TROIS RIVIERES: 552-548-546 Niverville, ⊙, □ 14.5-31 8, 70 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
QUEBEC: ✳, 1170 rue St. Jean, ⊙.
QUEBEC: 435 du Roi, ⊙, □ 1.6-30.9, 40 ⊢⊣, 🚿, IOI
QUEBEC: 1120 rue Taché, ⊙, □ 13.5-30.9, 60 ⊢⊣, 🚿, ✕.
QUEBEC: □ 10.6-31.8, 60 ⊢⊣, 🚿, ✕.
LEVIS: □ 1.6-1.9, 60 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
ROBERVAL: Anse, ⊙, □ 11.6-26.8, 50 ⊢⊣, 🚿, ✕.
JONQUIERE: 364 St. Jean Baptiste, ⊙, □ 24.6-8.9, 42 ⊢⊣, ✕.
CHICOUTIMI: 536 rue Jacques Cartier, ⊙, 🚿, ✕.
TADOUSSAC: Municipale, ⊙, □ 1.6-1.9, 40 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
NATASHQUAN: ⊙, □ 29.6-31.8, 24 ⊢⊣, 🚿, ✕.
SEPT ILES: 153 Père Divet, ⊙, □ 1.7-31.8, 60 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
HAUTERIVE: 1068 Joliet Blvd., ⊙, □ 17.5-4.9, 65 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
RIMOUSKI: rue de la Plage, ⊙, □ 1.5-15.10, 150 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.
RIVIERE du LOUP: 51 Hayward St., ⊙, □ 1.6-15.9, 69-74 ⊢⊣, 🚿, ✕, IOI.

RENSEIGNEMENT ✳	DOUCHES 🚿
TÉLÉPHONE ☎	DÉJEUNER ✕
CENTRE VILLE ⊙	REPAS IOI
CAMPAGNE ○	
PÉRIODE D'OPÉRATION □	LITS ⊢⊣

POP CORN



NOTRE GAGNANT EST:

LUC BELANGER

10213 avenue

Princesse Elisabeth,

Edmonton.

Il recevra un magnifique disque :

La belle et le clochard.



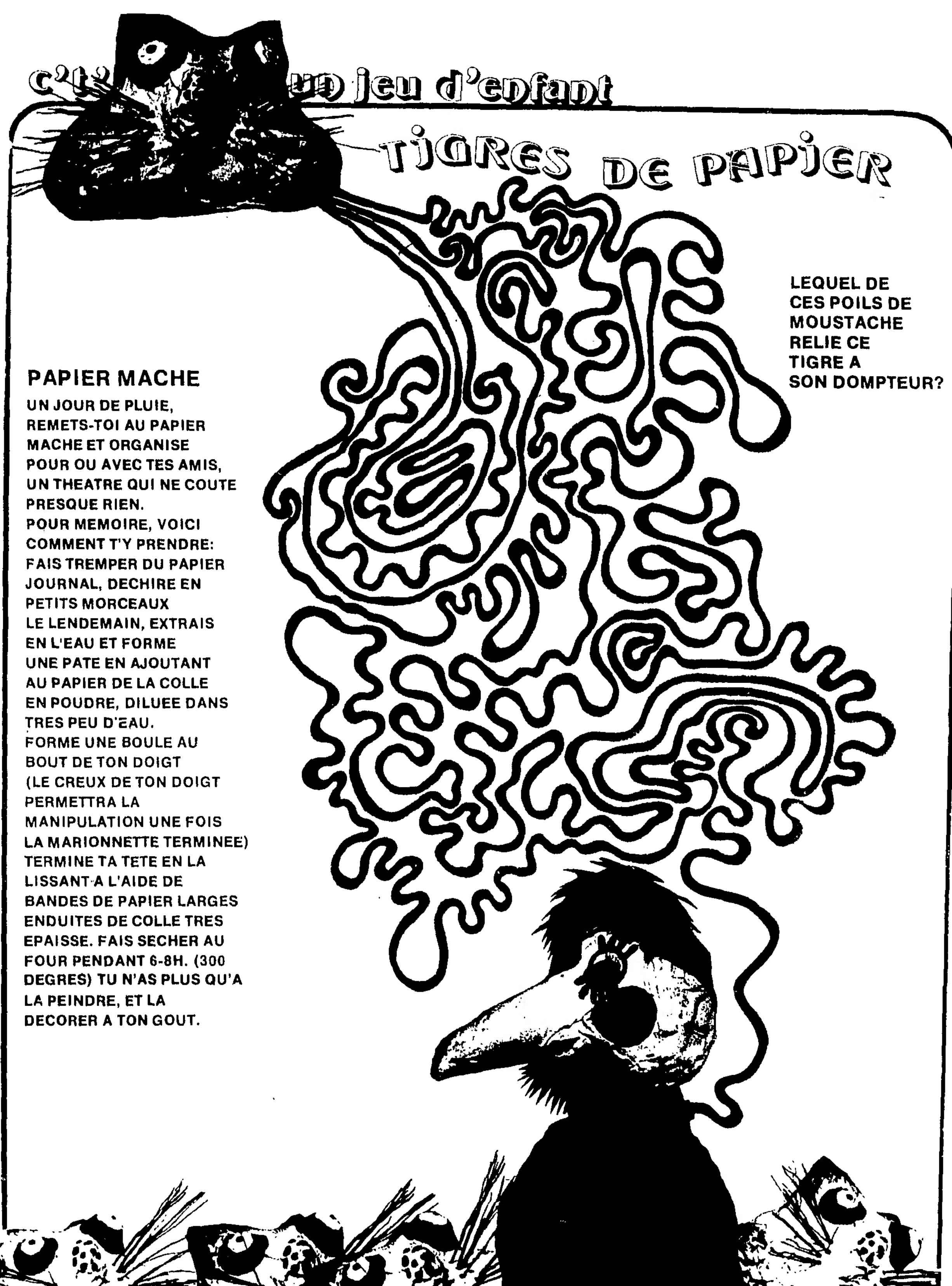
HANSEL ET GRETEL

Tu crois me faire
peur
avec ton nez crochu
et tes vieilles dents
pointues
Sorcière

Tu penses m'attirer
avec tes chocolats
et les langues de chat
Sorcière
De toi je n'ai pas
peur
je te fais une grima-
ce
je te lance une lima-
ce
Moi

Tu ne peux m'attirer
j'écrase tes chocolats
je donne mes langues
au chat
Moi

Et dans le feu je jette
ton balai, tes sornet-
tes de sorcière
Moi



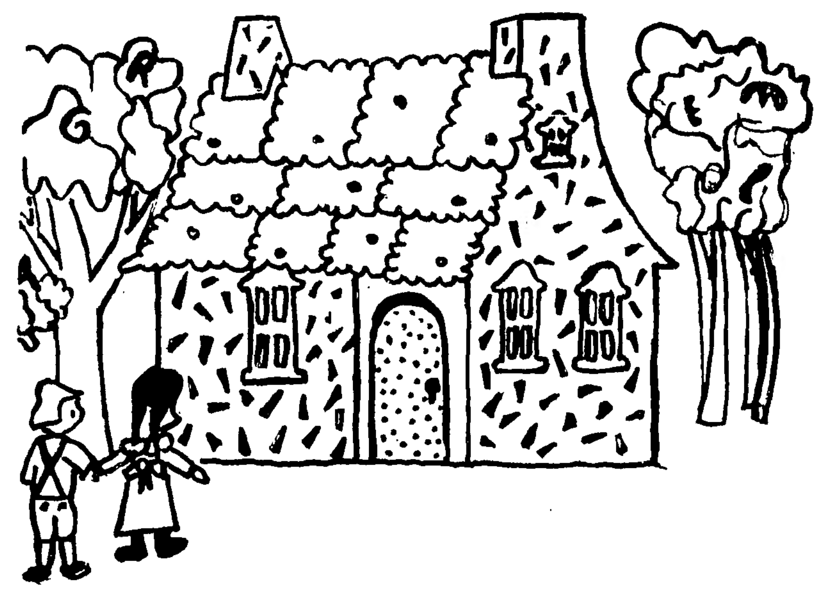
PAPIER MACHE

UN JOUR DE PLUIE, REMETS-TOI AU PAPIER MACHE ET ORGANISE POUR OU AVEC TES AMIS, UN THEATRE QUI NE COUTE PRESQUE RIEN.
POUR MEMOIRE, VOICI COMMENT T'Y PRENDRE: FAIS TREMPER DU PAPIER JOURNAL, DECHIRE EN PETITS MORCEAUX
LE LENDEMAIN, EXTRAIS EN L'EAU ET FORME UNE PATE EN AJOUTANT AU PAPIER DE LA COLLE EN POUDRE, DILUEE DANS TRES PEU D'EAU.
FORME UNE BOULE AU BOUT DE TON DOIGT (LE CREUX DE TON DOIGT PERMETTRA LA MANIPULATION UNE FOIS LA MARIONNETTE TERMINEE) TERMINE TA TETE EN LA LISSANT A L'AIDE DE BANDES DE PAPIER LARGES ENDUITES DE COLLE TRES EPAISSE. FAIS SECHER AU FOUR PENDANT 6-8H. (300 DEGRES) TU N'AS PLUS QU'A LA PEINDRE, ET LA DECORER A TON GOUT.

Le mot mystère: 5 lettres

Hansel
Gretel
Chemin
Nuit
Père
Maison
Lune
Peur
Fain

G	L	M	E	N	U	L
N	E	I	P	P	C	H
D	T	N	A	E	H	A
S	E	U	I	U	E	N
I	R	I	N	R	M	S
A	G	T	R	M	I	E
M	E	R	E	P	N	L



Voici une illustration des célèbres contes des frères Grimm.
Les deux héros Hansel et ----------------
sont devant la maison de la sorcière.
Trouve le nom de la soeur de Hansel en cherchant dans le dessin les lettres qui forment son nom.

elles



La Vie Rêvée: Un collage féministe

N.D.L.R. - Le film de Mireille Dansereau présenté à la bibliothèque d'Edmonton le 7 juillet prochain est un vivant collage féministe. Le festival "La femme et le film" reflète le désir de la femme de s'imposer dans le monde du cinéma, un champ d'action jusqu'alors restreint. Ce n'est cependant pas qu'un festival; c'est un geste posé de la femme qui se cherche et qui veut se manifester, débarrassée de tout un monde de "sois belle et tais-toi"! Jean-Pierre Tadros présente l'univers de Mireille Dansereau, femme qui a dépeint d'autres femmes. Combien de films explorent en profondeur le personnage féminin aux prises avec la recherche d'une identité.

Deux jeunes filles en quête d'elles-mêmes, du bonheur et de l'homme idéal. Deux filles-femmes à peine sortis de l'adolescence mais qui arrivent mal à se défaire d'une éducation bourgeoise que la publicité perpétue bourgeoisement. Deux femmes, toujours petites filles, qui rêveront donc leur vie au lieu de la vivre. Telle est la toile de fond de "La Vie rêvée" premier long métrage de fiction de Mireille Dansereau.

Les jeunes filles en question, ce sont Isabelle et Viginie, qu'interprètent deux nouvelles venues au cinéma, Lilianne Lemaître-Auger et Véronique Le Flaguais. Elles travaillent dans une compagnie de films, et une étrange mais solide amitié s'établira entre les deux. Amitié, d'ailleurs, qui doit beaucoup à cette profonde insatisfaction qu'elles nourrissent à l'endroit de leur travail, de leur famille, de la vie, de l'homme... Et c'est ainsi que, sans trop s'en rendre compte, l'une aidant l'autre, elles se réfugieront dans une vie "rêvée" qu'alimentera la publicité et ses images du bonheur.

Le film nous offrira alors un curieux va-et-vient entre une réalité qui lentement s'estompe et un monde imaginaire qui devient de plus en plus réel. Imaginaire qui se verra encombré par les annonces publicitaires et les fantasmes d'Isabelle. On ne sait pas trop comment tout cela aurait fini si Isabelle - la plus jeune et la plus démunie - n'avait pas fini par rencontrer "son" homme idéal, et si les débats amoureux tournant au classique "fiasco" masculin ne l'avaient pas sagement ramenée sur terre. Ce monde d'illusions s'écroulera alors dans un gros éclat de rire.... libérateur.

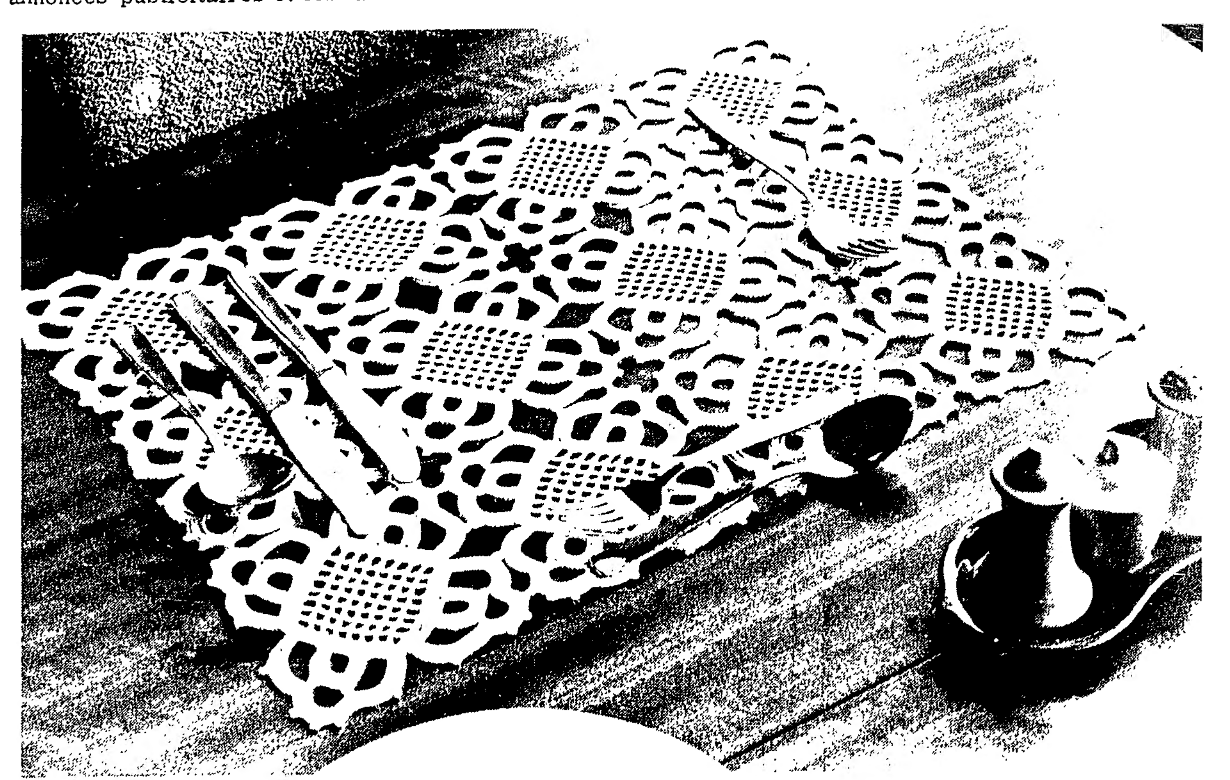
"La vie rêvée" ce film fait par une femme avec des femmes et pour des femmes, Mireille Dansereau nous dira l'avoir traîné avec elle pendant cinq ans. "C'est un film que j'avais en moi, nous avouera-t-elle, que je sentais très profondément, que je savais pertinemment pouvoir réaliser, mais que finalement je n'arrivais jamais à faire parce que j'étais une femme". Et ce n'est pas sans une certaine pointe d'amertume qu'elle me rappellera qu'un responsable de l'ONF lui avait conseillé de devenir mannequin plutôt que des se lancer dans ce métier de fou. Ne vous étonnez donc pas si dans "La vie rêvée" l'héroïne se fera mettre à la porte par un patron anglais fort paternel qui lui lancera, en guise de consolation: "Mais ne vous en faites pas, une fille comme vous arrivera bien vite à se marier". Voilà!

Pourtant, Mireille Dansereau a décidé de choisir ce "métier de fou". Comment est-ce arrivé? Un peu par hasard, il faut bien le dire, car si elle n'a jamais eu l'intention de devenir mannequin, c'est du côté du ballet qu'elle désirait faire carrière. Et elle le désira un moment d'autant plus ardemment que les études de lettres qu'elle avait entreprise l'ennuyait ardemment.

Mais le ballet allait lui échapper - et pas sur la pointe des pieds. Et c'est là que le hasard s'arragera pour voir la jeune fille entrer à l'ONF comme stagiaire. C'est d'abord des recherches pour un film qui ne se fera pas (un film sur Jack Kerouac qu'aurait dû réaliser Jacques Godbout), et puis à la bibliothèque où elle découpait des coupures de journaux. Pour échapper à la monotonie, elle obtient de l'ONF quelques pieds de pellicule qu'elle "impressionnera" durant les fins de semaine et qu'elle montera le soir, lorsque les salles de montage sont désertées à l'ONF. Cela a donné un court métrage, "Moi, un jour" (1967), qui sera présenté au Festival du film de Montréal.

"Je dois avouer, nous dira Mireille Dansereau, que je n'ai pas

(Suite à la page 12)



NAPPERON - Très facile à réaliser, car il est fait de plusieurs carrés assemblés que vous pouvez donc emporter facilement dans votre sac à main. Modèle No. C. 7065 F,

Vous pouvez vous procurer ce patron en français en faisant parvenir une enveloppe avec timbre, avec votre nom et adresse ainsi que 15 sous à: PATRONS DU FRANCO, 10010 - 109e rue, Edmonton.

Les fraises - Un vrai régal

Les fraises à la crème demeurent toujours un des desserts les plus populaires. Si toutefois vous cherchez quelque chose de vraiment très spécial pour une réception ou un "shower", essayez le Gâteau aux fraises.

Le Gâteau aux fraises se compose de couches légères de gâteau-éponge séparées par des couches de gelée de groseilles. Le tout est recouvert généreusement d'un mélange crémeux et des tranches de fraises fraîches ajoutent la touche finale à ce délice.



Gâteau aux fraises

3/4 tasse de farine à gâteau tamisée
3/4 c. à thé de poudre à pâte
1/4 c. à thé de sel
4 oeufs (à la température ambiante)
3/4 tasse de sucre
1 c. à thé de vanille

1 paquet de mélange à dessert fouetté aux fraises ou à la vanille
1/2 tasse de lait froid
1/2 tasse de crème à 18% froide
1/8 c. à thé d'essence d'amande

1 tasse de gelée de groseilles
Fraises fraîches tranchées (facultatif)

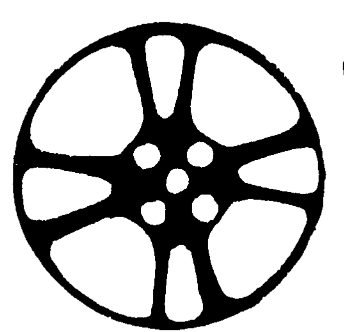
Tamiser la farine avec la poudre à pâte et le sel. Battre les oeufs dans un grand bol, à l'aide d'un batteur rotatif ou à grande vitesse au batteur électrique. Ajouter graduellement le sucre et battre jusqu'à ce que le mélange soit mousseux, épais et de couleur pâle. Incorporer graduellement la farine, puis la vanille. Verser la pâte dans un moule pour gâteau roulé de 15x10x1, dont le fond et les côtés ont été beurrés. Recouvrir le fond de papier et beurrer à nouveau. Cuire 13 minutes à 400F. Renverser le gâteau sur une grille, enlever vite le papier et retourner le gâteau à l'endroit. Couper les bouts croustillants et trancher le gâteau en 4 tranches horizontales. Laisser refroidir une trentaine de minutes.

Dans un petit bol profond et étroit bien mélanger le mélange à dessert au lait. Battre 1 minute à très grande vitesse au batteur électrique - le mélange sera très épais. Incorporer la crème légère. Battre à grande vitesse environ 2 minutes. Ajouter l'essence d'amande. Si nécessaire, réfrigérer le mélange pour qu'il soit bien ferme - une dizaine de minutes.

Entre-temps, battre la gelée légèrement à la fourchette pour la ramollir. Etendre la gelée entre les couches de gâteaux. Recouvrir le dessus et les côtés du mélange à dessert. Réfrigérer au moins 3 heures. Juste avant de servir, garnir de fraises. Donne environ 10 portions.



Les arts et les autres



Festival "La femme et le film"

Le festival LA FEMME ET LE FILM aura lieu dans la Bibliothèque Centenaire d'Edmonton le 6 juillet de midi à 11h.00 p.m. et le 7 et 8 juillet de 1h.00 p.m. à 11h.00 p.m. Quatre films en langue française figurent parmi les 50 films présentés au festival.

LA FIANCEE DU PIRATE - France (1969) en couleur. Nelly Kaplan a produit cette comédie sur la vie d'une putain qui expose les hypocrisies d'un petit village français.

L'OPERA MOUFFE - France (1968), noir et blanc. Agnès Varda nous donne une vue amusante sur une vieille rue de Paris.

CES DEUX FILMS SERONT PRESENTES LE 6 JUILLET à 6h.00 p.m.

LA VIE REVEE - Canada (1972), couleur. Ce film était un des premiers dirigés par une femme engagée dans l'industrie cinématographique du Québec. Mireille Dansereau nous raconte l'histoire de deux jeunes filles désillusionnées dans leurs rêves de "l'homme idéal". Ce film a gagné des prix au Canadian Film Awards en 1972.

CE FILM SERA PRESENTE SAMEDI A 6h.30 p.m.

SAMBIZANGA - France/Angola (1972), couleur Dirigé par Sarah Muldoror. Cette mise en scène est l'Afrique de 1960. Le jeune mari d'un couple qui vit dans un petit village, se fait arrêter pour ses activités de résistance. Sa femme commence à le rechercher ce qui se termine en tragédie.

CE FILM SERA PRESENTE DIMANCHE A 8h.30

En plus des films, il y aura une exposition de photographies et d'art réalisée par des femmes. Une présentation spéciale de diapositives par une des photographes pionnières d'Edmonton, Gladys Reeves, aura lieu à 8h.30 le 8 juillet.

Il y aura une garderie d'enfants sans frais au YMCA (10030 - 102A Avenue) de midi à 6h.00 p.m., chaque jour au festival. Les films sont aussi gratuits.

Concours T.F.E.

AUX GAGNANTS: Le prix d'achat de leur billet de saison

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR AVOIR UNE CHANCE DE GAGNER:

1. REMPLISSEZ la fiche pour commander un billet de saison 73-74.
2. ATTACHEZ-Y votre chèque ou mandat au montant convenable.
3. INDIQUEZ le nom de la pièce de laquelle cette photo est tirée.
4. POSTEZ LE TOUT A: LE THEATRE FRANCAIS D'EDMONTON, a/s Mme Rollande Girouard, gérante, 24 Graham Road, Sherwood Park, Alberta T8A 3D5

- Un tirage aura lieu chaque semaine jusqu'au 10 juillet parmi les noms de ceux qui auront identifié correctement la pièce et qui se seront abonnés au T.F.E.
- Le T.F.E. REMBOURSERA à la personne gagnante le prix du billet de saison qu'elle aura commandé.
- REMPLISSEZ immédiatement la fiche et tout en ayant une chance de voir cinq pièces gratuitement vous pourrez même participer à la sélection de quatre de ces pièces.



LE TEXTE EST DE LA PIECE NOMMEE .... présentée par le T.F.E.

BONNE CHANCE! Ce concours est interdit à toute personne qui fait partie de la troupe du T.F.E.

Billet familial $20.00
(Père, mère et enfants de 10 à 18 ans)
1 adulte .... $ 8.00
2 adultes $15.00
1 étudiant .... $ 4.00
2 étudiants .... $ 6.50

N'oubliez pas d'inclure votre chèque avec cette formule pour être éligible au concours

NOM ....
ADRESSE ....
TEL. ....

Les gagnants de la semaine dernière sont M. et Mme Dominique Coulombe d'Edmonton, et ceux de cette semaine, M. et Mme Louis Langdeau de Fort Saskatchewan.

Après le récital: Elise Chartrand-Déry

(Service de "Talents Illimités")

Pour tous ceux qui sont curieux de savoir ce qu'en dit la critique savante, voici la réaction adjudicative (de ce qui n'en est excessivement technique):

- Prestance et comportement dignes
- Cette voix est d'une musicalité étonnante
- Cette chanteuse en est une capable (ça se dit "cantatrice)
- Grande valeur artistique et style soigné
- Elocution sensible et interprétation dramatique imposante

Collation: "First class honors" d'où Elise s'en est sortie avec très grande distinction.

On avait négligé (dans le premier article) de mentionner qui serait son accompagnatrice au piano: ce fut une autre artiste bien connue de nos mélomanes: Kathleen-Busby Létourneau. (On dit que Jean Létourneau, lui-même un ténor bien connu, était là-haut sur le balcon et qu'il a enregistré le tout sur bande sonore, si ça peut intéresser CHFA)

Elise fut très heureuse de recevoir un appel de son ancien pasteur, le Père Tourigny (maintenant à Bonnyville) qui regrettait de ne pouvoir s'y rendre.

Elle remercie bien son auditoire "à forte majorité francophone", auditoire qu'elle a trouvé même chaleureux.

La maison "Amitié Fleuriste" dans la personne de Léonard Rousseau, fit les frais, et lui présenta, le bouquet d'honneur approprié à la circonstance.

Elise dit qu'elle s'est bien démontré que ça n'est à jamais vrai que les francophones se désintéressent des leurs.

(La salle n'était comble, mais d'un nombre impressionnant, en l'occurence). Des personnalités du monde artistique, on se rappelle de: Albert Lafrance, directeur des Montécos; Léonard Rousseau (et Louise), directeur des Chantamis; France Levasseur-Ouimet (et Claude), chanteuse et directrice du TFE; Marie-Claire Turgeon, chanteuse; Yvette Lafabrègue, soliste aux Chantamis; Annette Pépin-Brissette, organiste; Aimé Déry, chanteur.

Elise veut bien laisser savoir qu'elle peut tout nous chanter de son soprano lyrique comme dramatique, et que ses capacités en se limitent pas au classique lourd, mais qu'elles s'étendent aussi bien au semi-classique, et même au populaire, si l'on veut.

Ce qui est dire qu'elle est bien prête à mettre sa voix à la disposition de tout intéressé.

S'ajuster, "répéter et m'exercer la voix tout en l'adaptant à de nouvelles tournures me seraient pareillement un travail de tous les jours, mais d'un but agréable à atteindre", que dit-elle.

Elise croit enfin que:
- Tout artiste se doit de conserver son style et sa personnalité
- Copier les gens d'ailleurs, c'est étouffer sa propre originalité
- Se trouver des auteurs-compositeurs chez les nôtres, c'est ce qui aiderait à maintenir l'originalité. (Un défi qui se lance?)

Il est bien vrai que Monique Leyrac et Pauline Julien ont leurs propres compositeurs, qui ont comme optique: la personnalité de la chanteuse.

- L'élan artistique des nôtres, serait tout aussi unifiant, que l'apport politique ou officiel
- La radio, la TV pourraient s'enrichir de nos propres talents qui pénétreraient ainsi foyers et coeurs francophones et canadiens, de sa couleur locale.

Pour elle donc: pas de patriotisme intègre, sans patriotisme artistique et local.

Envers Hélène Narayana, Luc Hébert et Guy Pariseau de CBXFT, ainsi que Normand Fontaine de CHFA, qui n'ont pas attendu de se faire approcher pour lui accorder des interviews diffusés sur leurs ondes: pleine reconnaissance.

A Elise Chartrand-Déry, l'honneur de sigles on ne peut plus professionnels: ARCT, A. Mus., L. Mus., R.M.T.

La Reine de Saba n'est "plus grande dans son obscurité", mais bien dans son épanouissement.

BJT (coll.)

Agriculture

Notre régime alimentaire évolue

OTTAWA - Les repas de viande et de pommes de terre ne sont plus ce qu'ils étaient. Peut-être l'avez-vous remarqué, les Canadiens délaissent ce genre de repas, du moins ceux que nos grands-mères avaient l'habitude de préparer. Au cours de 20 dernières années, la consommation canadienne de pommes de terre fraîches a diminué considérablement selon Mlle D.M. Shute et M. Z. Y. Yankousky, de la direction de l'économie d'Agriculture Canada.

Les pommes de terre transformées ont révolutionné les habitudes: alors qu'il fallait autrefois peler, trancher, frire, bouillir et mettre en purée les pommes de terre, il suffit aujourd'hui de les réchauffer et de les servir.

Dans un récent numéro de l'Economie agricole au Canada, Mlle Shute et M. Yankowsky ont aussi souligné que la consommation totale de viande au Canada a atteint un chiffre jamais vu de 142 livres par habitant en 1972, par rapport à une moyenne de 117 livres pour la période de 1949-à 1962.

Les goûts ont toutefois changé. Les Canadiens mangent plus de boeuf et de porc, moins de veau et à peu près la même quantité de mouton et d'agneau. Depuis 1949, nous mangeons aussi beaucoup plus de poulet et de dindon. Dans le premier cas la consommation est passée de 13 livres par habitant en 1949 à 33 livres en 1971. Pour le dindon elle est passée de 3 à 10 livres durant la même période, soit une augmentation de plus de 300%

Pendant que la consommation totale de produits à base de céréales (farine de blé, gruau d'avoine, orge perlée) diminuait, celle des céréales à déjeuner (comme les flocons de maïs) restait à peu près constante. Dans le même laps de temps nous avons consommé moins de sirop d'érable mais plus d'autres sucres et sirops. La consommation totale de sucre et de sirop a toutefois augmenté.

Nous mangeons également plus de fruits et de légumes, surtout transformés, et plus de poissons et de crustacés frais ou congelés. Toutefois, l'augmentation de popularité de ce dernier type de poisson ne suffit pas à compenser le manque de popularité du poisson salé et en conserve. Donc diminution légère en ce domaine.

En 1949, les produits laitiers constituaient 33% de l'alimentation canadienne. En 1971, ce pourcentage était tombé à 25%. La perte de popularité touche principalement le beurre, les produits de lait entier concentré (comme le lait évaporé, le lait condensé et la poudre de lait), le lait et la crème. La consommation de fromage, de sous-produits concentrés du lait (poudre de lait écrémé, lait écrémé condensé, lait écrémé évaporé) et de crème glacée a par contre augmenté.

En 1957, la consommation d'oeufs atteignait un record de 38 livres par habitant. Passée à 31 livres en 1966, elle augmente lentement depuis.

Nous avons aussi arrosé tout cela de beaucoup de café, à cause de l'augmentation de la consommation totale de boissons. Le café a supplanté le thé dont les Anglais avaient fait leur boisson de loisir.

Les auteurs soulignent des changements dans la consommation des divers aliments au cours des 20 dernières années, mais la quantité totale d'aliments consommés est restée relativement constante.

Une connaissance plus répandue des problèmes de santé et de l'importance d'un régime convenable, l'évolution des sciences et des techniques, l'amélioration des méthodes de transport et de conditionnement, l'urbanisation, l'accroissement de la main-d'oeuvre féminine et le mode de vie accélér ont contribué à modifier les prix et les habitudes alimentaires.

Emplois d'été sur les fermes d'apiculture

(Edmonton) - Le gouvernement de l'Alberta vient d'élargir les cadres de son programme "Emplois d'été sur les fermes". Les apiculteurs de l'Alberta sont en effet éligibles au même titre que les fermiers.

Sous ce programme établi en vue d'alléger les problèmes de la main-d'oeuvre agricole et du chomâge étudiant, le gouvernement remboursera à l'apiculteur une somme de $200. du salaire de l'étudiant embauché, et défraiera les rémunérations de vacances de même que les contributions de l'employeur au fonds de Pension du Canada et à la Commission de l'Assurance-Chomage.

Les étudiants (hommes ou femmes) doivent être âgés de 16 ans ou plus, être résidents de l'Alberta et avoir légalement le droit de travailler au Canada. Un étudiant ne peut cependant pas être embauché par sa famille immédiate.

Tout apiculteur intéressé à ce programme doit s'adresser à Carole Elsenheimer au 10621 - 100e avenue, #701 à Edmonton (tél.: 229-4269) ou encore communiquer avec Eric Peterson au ministère de l'Agriculture.

(SUITE DE LA PAGE 7)

La vie rêvée: un collage féministe

eu tellement de problèmes avec le monde du cinéma puisque l'on a tout simplement refusé de me donner du travail. On n'avait pas confiance en moi: j'étais une femme. Or, très vite je me suis aperçue que le seul moyen de m'en sortir était de réaliser des films. Car, pour ce qui est des autres jobs que peuvent t'offrir le cinéma, tu dois nécessairement dépendre de quelqu'un: or, comme je ne faisais partie d'aucun groupe, je n'avais pas d'ami qui aurait pu me donner du travail. Je suis donc demeurée réalisatrice par la force des choses après l'avoir été par accident".

Ne vous étonnez donc pas si les deux héroïnes de "La vie rêvée" travaillent dans une maison de production de films, et si au passage, Mireille Dansereau s'amusera à écorcher ce milieu beaucoup moins idyllique qu'on veut bien l'imaginer. "Et dire que les gens s'imaginent que travailler dans le cinéma c'est quelque chose de fantastique", laissera échapper notre réalisatrice, dont le ton de la voix montre bien qu'ile parle en connaissance de cause!

LE WOMEN'S LIB

Et pourtant, même si l'on peut retrouver dans "La vie rêvée" des éléments autobiographiques, Mireille Dansereau me laissera entendre qu'il ne faut pas aller s'amuser à faire trop de rapprochements entre son héroïne et elle-même. D'autre part, me fera-t-elle remarquer, "si mon film entend dépeindre la condition aliénante d'une petite bourgeoise, il ne se veut aucunement un film engagé, un film sur la libération de la femme". Non, Mireille Dansereau n'est pas une féministe militante, et elle n'a pas encore pris l'étendard du "Women's Lib" pour la bonne raison nous dira-t-elle, que c'est là un mythe qui fait bien l'affaire des medias d'information. Ce qui la préoccupe, plutôt, c'est la notion même du couple, du mariage, de la famille, ce qui constituera très probablement le sujet de son prochain long métrage.

Pour ce qui est de "La vie rêvée", le propos est, d'une certaine mesure, nettement moins ambitieux. "Au départ, nous dira-t-elle, je voulais raconter l'histoire d'une amitié entre deux filles qui rêvent à l'homme idéal. C'était là l'idée originale du film que je voulais réaliser dans le style "underground", pas très cher. C'était un film de cinéma-vérité avec deux amies que je connaissais que je voulais faire".

QUI PEUT EXISTER ENTRE DEUX FEMMES.

"Or, cette complicité qui peut exister entre deux femmes ajoutera Mireille Dansereau, je l'ai vécue. Seulement, aujourd'hui, elle s'est transformée en une de solidarité entre femmes alors que dans mon film elle est restée à cette espèce de complicité d'adolescentes où se mêlent le jeu et les confidences. Je voudrais donc que "La vie rêvée" soit lu, à un second niveau, comme étant une satire d'elle-même. En tout cas, ce n'est pas encore la prise de conscience de la solidarité entre femmes".

"Mais pour moi, poursuivra la réalisatrice de "La vie rêvée", cette amitié entre les deux filles me semble bien représenter ce qui se passe dans le monde des femmes. Cela me semblait donc un sujet assez valable pour y croire encore, même si pour moi ce stade est dépassé".

"L'héroïne se laissera donc portée par ses rêves, plus précisément par son grand rêve: celui de l'homme idéal. Mais des images de la publicité viendront très vite brouiller les pistes. Pourquoi?

"C'est que la femme, nous rappellera Mireille Dansereau, est continuellement harcelée par cette publicité. Elle est influencée par une société qui tient à ce qu'elle se crée des images du bonheur, qu'elle vive dans un monde de artificiel et imaginaire plutôt que vécu et concret. La société bourgeoise a tout fait pour qu'elle reste dans l'infantilisme".

"D'autre part, il est important de comprendre que pour une femme, il ne s'agit pas de faire carrière à tous prix, de travailler dans un milieu très attrayant de prime abord. Cela peut vite devenir aussi aliénant qu'une vie de recluse. Je voudrais donc qu'on ressente à travers "La vie rêvée", que pour une femme c'est très important d'avoir comme centre non pas uniquement l'amour comme cela a toujours été le cas, mais qu'elle arrive aussi à se créer elle-même et faire de sa vie "une oeuvre d'art".

Comment comprendre alors qu'une femme montre autant de complaisance envers la nudité. Car il y aura des nus dans "La vie rêvée"; mais Mireille Dansereau tiendra à faire la part des choses et me fera remarquer qu'il y a nudité et nudité. "Je ne voulais pas exploiter la nudité ce qui aurait été ignoble - et les séances de screen-test que j'ai introduites dans le film sont là pour le rappeler - mais utiliser la nudité comme un geste naturel".

Ce "geste naturel", ne manquera pas de poser certains problèmes pour les comédiennes. "Les deux héroïnes ne savaient pas trop ce qui allait advenir de toutes ces scènes comment on allait les utiliser. Elles n'avaient pas confiance en moi - personne d'ailleurs n'avait trop confiance en moi puisque c'était mon premier film. Il n'y avait donc pas cette confiance de base qui peut exister lorsque tu travailles avec Carle, par exemple; ce qui n'a pas manqué de compliquer les choses. Or, je crois qu'une comédienne devrait faire confiance au réalisateur et ne pas poser de questions".

Mais des questions, "La vie rêvée" ne manque pas d'en poser. Seulement, il vous reviendra à vous d'en trouver les réponses.

VOIR ET ECOUTER

Horaire à CBXFT — Semaine du 7 au 13 juillet — Canal ONZE

Samedi

9h.30
PEPINOT
10h.00
MON AMI BEN
10h.30
TOUR DE TERRE
11h.00
BAGATELLE
11h.30
CENT MILLIONS DE JEUNES
12h.00
BASEBALL
14h.30
ECHOS DU SPORT
15h.00
LES HEROS DU SAMEDI
16h.00
SPORTHEQUE
17h.00
LA GRANDE AVENTURE
17h.30
LE FRANCAIS D'AUJOURD'HUI
18h.00
ATOME ET GALAXIES
18h.30
TELEJOURNAL
18h.35
POLITIQUE FEDERALE
18h.45
DU MOYEN AGE A LA
RENAISSANCE
19h.00
WALT DISNEY PRESENTE
20h.00
BILLET DE FAVEUR
22h.00
MON PAYS MES AMOURS
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ MOI LISE
00h.00
CINEMA

Le Chevalier du stade. Film de Michel Curtiz, avec Burt Lancaster et Charles Bickford. Un jeune Indien est envoyé par son père à l'université de Carlisle, où ses qualités d'athlète le font remarquer. Il participe aux Jeux Olympiques de 1932, apres quoi il devient professionnel dans une équipe de baseball. Abattu par la disparition de son fils unique, il commence à boire et s'écarte de sa femme qui le quitte pour se remarier (USA 51).

Dimanche

9h.30
PEPINOT
10h.00
LE JOUR DU SEIGNEUR
11h.00
DOCUMENTAIRES CANADIENS
12h.00
L'UNIVERS DES SPORTS
12h.30
LA SEMAINE VERTE
14h.30
RENCONTRES
15h.00
CHAMBRE NOIRE
15h.30
L'HEURE DES QUILLES
16h.30
L'AGRICULTEUR
17h.00
5 D
18h.00
QUI VIVE
18h.30
TELEJOURNAL
18h.35
FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN
19h.30
LES BEAUX DIMANCHES
21h.30
CIVILISATION
22h.30
LE TELEJOURNAL
23h.30
CINEMA D'ICI
00h.00
CINE-CLUB

Goupi-Mains-Rouges. Film réalisé par Jacques Becker, avec Fernand Ledoux, Maurice Schultz, Le Vigan, Georges Rollin, Blanchette Brunoy et Arthur Devère. Chaque membre de la famille paysanne Goupi reçoit un surnom qui le suivra jusqu'à la tombe. Un jour, débarque au village le Parisien de la tribu: Goupi-Cravate. Un meurtre est commis. Goupi - Mains - Rouges prend l'affaire en main (Fr. 43).

Lundi

9h.45
EN MOUVEMENT
10h.00
LA SOURIS VERTE
10h.15
PETITE ABEILLE
10h.30
LA VIE QUI BAT
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
UN ENFANT NOMME MICHEL
12h.00
LES LOIS DE LA BROUSSE
12h.30
LE MONDE SOUS LE MASQUE
13h.00
OH! LA! LA!
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
RESEAU-SOLEIL
14h.30
CINEMA
"Rebelles du Missouri"
16h.00
CHEZ VERDURETTE
16h.30
WOOBINDA
17h.00
DAKTARI
18h.00
CHER ONCLE BILL
18h.30
ACTUALITES 24
19h.00
MON FILS
19h.30
LES PIERRAFEU
20h.00
LA PORTEUSE DE PAIN
20h.30
L'HISTOIRE DE MARIE-LOU
21h.00
SANS BLAGUE
21h.30
MARCUS WELBY, M.D.
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
CINEMA

Orfeu Negro. Drame poétique réalisé par Marcel Camus, avec Breno Mello et Marpessa Dawn. La veille du Carnaval de Rio, un jeune conducteur de tramway de race noire, Orphée, fait la connaissance d'Eurydice, une jeune Noire qui fuit un mystérieux poursuivant. Orphée lui offre protection et abri mais sa fiancée est jalouse (Fr.-brésilien 59, Palme d'or au Festival de Cannes 59).

Mardi

9h.45
EN MOUVEMENT
10h.00
LA SOURIS VERTE
10h.15
LES AVENTURES DE SATURNIN
10h.30
MINI-FEE
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
LE MONDE EN LIBERTE
12h.00
UN ENFANT PARMI
TANT D'AUTRES
12h.30
NOELE AUX QUATRE-VENTS
13h.00
J'AI LA MEMOIRE QUI FLANCHE
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
RESEAU-SOLEIL
14h.30
CINEMA
"Gaîtés de la correctionnelle".
16h.00
CHEZ VERDURETTE
16h.30
LE MONDE ENCHANTE D'ISABELLE
17h.00
DANIEL BOONE
18h.00
LA LEGENDE DE BAS DE CUIR
18h.30
ACTUALITES 24
19h.00
LE FRANCOPHONISSIME
19h.30
LES BELLES HISTOIRES
DES PAYS D'EN HAUT
20h.30
LES COUSINS DE
"LA CONSTANCE"
21h.00
CHAPEAU MELON ET
BOTTES DE CUIR
22h.00
PROPOS ET CONFIDENCES
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
CINEMA CANADIEN

Patricia et Jean-Baptiste. Satire réalisée et interprétée par Jean-Pierre Lefebvre, avec Patricia Kaden-Lacroix. Jean-Baptiste doit accompagner Patricia, la nouvelle secrétaire de son patron, dans sa recherche d'un appartement. La jeune Française se montre capricieuse (67).

Mercredi

9h.45
EN MOUVEMENT
10h.00
LA SOURIS VERTE
10h.15
POLY ET LE DIAMANT NOIR
10h.30
LES AVENTURES CELEBRES
DE M. MAGOO
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
PLEIN FEU...L'AVENTURE
12h.00
LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL
12h.30
NOELE AUX QUATRE-VENTS
13h.00
OH! LA! LA!
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
RESEAU-SOLEIL
14h.30
CINEMA
"Pour que les autres vivent".
16h.00
CHEZ VERDURETTE
16h.30
PICOLO
17h.00
DECLIC
17h.30
ACTUALITES 24
18h.00
BASEBALL
En cas de pluie:
CINE SOLEIL
20h.30
DOSSIERS DE L'AGENCE "O"
21h.30
MA SORCIERE BIEN-AIMEE
22h.00
LA BONNE EQUIPE
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
CINEMA NOUVEAU D'HIER
ET D'AUJOURD'HUI

Le Seuil du vide. Drame psychologique réalisé par Jean-François Davy, avec Dominique Erlanger, Odette Duc, Catherine Rich, Michel Lemoine, Jean Servais et Pierre Vaneck. Après le départ de son amant pour les Etats-Unis, une jeune peintre décide d'aller s'installer à Paris. Elle n'hésite pas à accepter le logement que lui offre une mystérieuse inconnue qui la suit comme une ombre (Fr. 71).

Jeudi

9h.45
EN MOUVEMENT
10h.00
LA SOURIS VERTE
10h.15
LES AVENTURES DE SATURNIN
10h.30
PROFESSEUR CALCULUS
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
HISTOIRES SANS PAROLES
12h.00
LES ENQUETEURS ASSOCIES
12h.30
NOELE AUX QUATRE VENTS
13h.00
LA MEMOIRE QUI FLANCHE
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
RESEAU SOLEIL
14h.30
CINEMA
"Docteur Laennec"
16h.00
CHEZ VERDURETTE
16h.30
LA RIBOULDINGUE
17h.00
AU PAYS DES GEANTS
18h.00
QUENTIN DURWARD
18h.30
ACTUALITES 24
19h.00
GENIES EN HERBE
19h.30
LES GRANDS FILMS
"Avant que vienne l'hiver".
21h.30
CONSOMMATEURS AVERTIS
22h.00
DOSSIERS
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
LE PRISONNIER
00h.00
CINEMA

L'inspecteur aime la bagarre. Policier réalisé par Jean Devaivre, avec Paul Meurisse et Nicole Courcel. Un savant dont les travaux intéressent la défense nationale est trouvé assassiné dans sa villa. On soupçonne son plus proche collaborateur. Affolé, le présumé coupable s'enfuit et laisse son frère jumeau tirer les choses au clair (Fr. 56).

Vendredi

9h.45
EN MOUVEMENT
10h.00
LA SOURIS VERTE
10h.15
TOPINO
10h.30
YOGI
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
TANG
12h.00
SPORT-DETENTE
12h.30
MUSIQUE EN VACANCES
13h.00
OH! LA! LA!
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
RESEAU SOLEIL
14h.30
CINEMA
"Ivanhoe".
16h.00
CHEZ VERDURETTE
16h.30
LE PRINCE SAPHIR
17h.00
LE GRAND CHAPARRAL
18h.00
LA DEMOISELLE D'AVIGNON
18h.30
ACTUALITES 24
19h.00
DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
19h.30
LES REGLES DU JEU
21h.00
PRELUDE
21h.30
LE 60
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
CINEMA

La Ballade des sans-espoir. Etude psychologique réalisée par John Cassavetes, avec Bobby Darin, Stella Stevens et Everett Chambers. Un petit orchestre de jazz, sous l'impulsion de son chef, recherche la renommée. La rencontre du directeur avec une jeune chanteuse est toutefois le commencement de la déchéance. Ses musiciens l'abandonnent pour voler de leurs propres ailes (USA 62).

Programmation française de CBXAT de 9h.30 à 12h.00 a.m.

A Rivière-la-Paix: au canal 7

A Manning: au canal 12

A Grande Prairie: au canal 10

A High Prairie: au canal 2

SAMEDI le 7 juillet

9h.30: DOSSIERS
Documentaires

10h.00: QUELLE FAMILLE
Chronique de la famille Tremblay, dont l'action se passe à Montréal.

10h.30: MONT-JOY OU L'HISTOIRE DE MARIE-LOU
Téléroman de Réginald Boisvert.

11h.00: SANS BLAGUE!
Emission mi-variétés, mi-questionnaire.

11h.30: NIC ET PIC
Emission pour enfants.

DIMANCHE le 8 juillet

9h.00: LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon

10h.00: A COMMUNIQUER

10h.30: CONSOMMATEURS AVERTIS
Emission destinée à renseigner et à protéger le consommateur.

11h.00: A COMMUNIQUER

11h.30: TOUR DE TERRE
Encyclopédie destinée au jeunes de tous les âges.

MOTS CACHES

1	E	S	I	M	E	H	C	O	U	T	U	R	E	E	E
2	E	A	P	L	A	C	E	T	N	O	T	N	E	M	F
3	T	T	E	M	A	N	H	S	E	E	L	O	M	E	F
4	S	I	K	S	I	L	T	A	U	S	T	T	E	U	O
5	U	N	T	T	L	R	T	E	P	O	R	U	D	T	T
6	B	O	T	A	E	T	O	I	L	E	L	O	O	E	E
7	R	O	Y	R	E	T	M	I	E	I	A	B	C	C	U
8	B	O	O	P	O	A	R	M	R	R	G	U	O	S	E
9	R	E	O	C	G	P	E	E	P	B	A	I	S	U	E
10	A	S	S	A	O	M	S	R	I	E	F	I	T	O	S
11	Y	M	S	R	O	T	O	U	T	F	T	I	U	J	S
12	O	I	U	I	U	J	O	N	E	E	S	M	M	I	U
13	N	L	R	L	E	O	A	N	L	S	E	A	E	B	O
14	R	E	I	T	E	M	B	A	E	E	U	G	O	V	R
15	E	S	I	L	A	V	V	R	E	V	U	E	R	P	T

A–
Altier
B–
Bijou
Blouse
Bottine
Bourse
Bouton
Buste
C–
Castor
Chapeau
Chemise
Coiffe
Corset
Costume
Coton
Couture
E–
Ecoute
Emeute
Etoffe
F–
Fierté
G–
Gilet
I–
Image
K–
Képi
L–
Lacet
M–
Magasin
Manteau
Médoc
Mémoire
Menton
Métier
Miroir
P–
Preuve
Projet
R–
Rayon
Royal
S–
Satin
Sport
T–
Tisser
Tissu
Trousse
V–
Valet
Valise
Vélum
Vogue
Y–
Ysopet

LA SECURITE FAMILIALE souhaite BONNE FETE à tous ses membres suivants

VENDREDI 6 juillet

R.P. Albert CAMPAGNA omi
Edmonton
M. l'abbé Alfred HOUDE
Fort Kent
M. Joseph LABBE
Sherwood Park
M. Pierre LABBE
Sherwood Park
M. Donat SYLVESTRE
Tangente
M. Laurier SYLVESTRE
Bonnyville

SAMEDI 7 juillet

M. Simon BOISVERT
Dawson Creek
M. Bernard BOURGEOIS
St-Albert
Mme Simone LEDET
Edmonton
M. Dominique MARTEL
St-Isidore
M. Jean-Paul ROY
Edmonton

DIMANCHE 8juillet

Sr Jeannette COULLLARD c.s.c.
Edmonton
M. Paulin LABERGE
Edmonton
Mme Juliette MESSIER
Legal
M. Amédée OUELLET
La Corey
Mme YVONNE PELCHAT
St-Paul
Mme Aline PIGEON
St-Paul

SOLUTION DU DERNIER MOT CACHE

REPONSE: PATRIOTE

LUNDI 9 juillet

M. Jos BOURASSA
Fort McMurray
Sr Suzanne DUVAL F.J.
Edmonton
M. Charles LAFRANCE
Brentwood Bay
Mme Eveline LORD
Fort Kent
M. Raymond REY
Falher
M. Philippe SABOURIN
Edmonton
M. Gérard ST-PIERRE
Edmonton
M. Napoléon TREMBLAY
St-Paul

MARDI 10 juillet

R.P. Thomas BILODEAU
Edmonton
M. Eugène JOLY
St-Paul
M. Xavier LAVOIE
Edmonton
M. Gabriel PARADIS
Edmonton
M. Victor TARDIF
Falher
M. Antoine TREMBLAY
Prince George
M. J. Henri TROTTIER
Edmonton

MERCREDI 11 juillet

Dr Jean-Paul BUGEAUD
Bonnyville
Mme Denise DION
Bonnyville
M. Marcel LABBE
Edmonton
M. Jean ROYER
Beaumont

JEUDI 12 juillet

M. Pierre BOISVERT
Edmonton
M. Antoine BOUCHER
Nampa
M. Gilbert CHALIFOUX
Falher
M. Paul J.B. GAGNON
M. Joseph LA RIVIERE
Edmonton
M. Wilfrid ST-LAURENT
Jean Côté
Mme Germaine THIBAULT
Donnelly
M. Albert J. TURCOTTE
Donnelly

Cartes d'affaires professionnelles



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "CATERING SERVICES FOR SURVEY BASE CAMP, LITTLE CHICAGO (Mile 810), Mac KENZIE HIGHWAY, N.W.T." seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 17 juillet 1973.

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta; aux bureaux du Ministère à HAY RIVER, FORT SIMPSON, YELLOWKNIFE, NORMAN WELLS, et INUVIK, T.N.O. et ils peuvent être examinés au bureau du Ministère à FORT SMITH et aux Bureaux de Poste de NORMAN WELLS et FT GOOD HOPE, T.N.O.

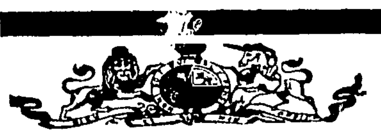
Directeur du projet: R.S. Thomson, D.P.W. EDMONTON Téléphone: 425-7066

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Services financiers et administratifs

ED 26



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "CONTRAT DE NETTOYAGE, EDIFICE DU GOUVERNEMENT DU CANADA, HAY RIVER, T.N.O." seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 19 juillet 1973.

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et au bureau du Ministère à HAY RIVER, T.N.O.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Services financiers et administratifs

EDO 7

Le gouvernement de l'Alberta Réduit vos taxes

Tout propriétaire, fermier ou locataire de l'Alberta a maintenant le privilège de recevoir une réduction de taxe sur sa propriété

Pourquoi ?

La banque des fonds généraux de la province enrégistre un surplus monétaire grâce aux NOUVELLES POLITIQUES albertaines régissant l'exploitation de l'essence et du pétrole. Ces bénéfices de l'exploitation des ressources pétrolifères dont les Albertains sont d'ailleurs les propriétaires sont redistribués aux citoyens sous forme d'une réduction de taxe sur leurs propriétés.

Qui ?

Tous les PROPRIETAIRES qui demeurent dans leurs propres MAISONS ou MAISONS AMBULANTES ainsi que les locataires seront remboursés.

Comment ?

La taxe sur la propriété prévoit une somme pour la TAXE SCOLAIRE PROVINCIALE. Elle sera réduite d'une somme maximum de $216!

Quand ?

IMMEDIATEMENT
L'acte de Réduction de la Taxe sur les Propriétés annoncé en janvier dernier est maintenant une loi. Elle a pour but de réduire les taxes que vous payez chaque année sur votre propriété et elle reconnait que chaque locataire paie indirectement une taxe sur la propriété dans le coût de son loyer.

Combien?

La somme totalisant les taxes scolaires que vous payez habituellement sur votre propriété varie selon les municipalités. Toutefois, bien que ces taxes locales soient basses ou élevées, LE GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA VOUS REMBOURSERA JUSQU'A UNE SOMME DE $216 DE VOS TAXES SCOLAIRES

Comment vous en bénéficierez

1 Propriétaires

(DE MOINS DE 65 ans) - Vous recevrez le minimum de la somme de votre taxe sur la propriété ou $100, selon ce qui est le plus bas, jusqu'à une somme de $216. Si vous êtes âgé de plus de 65 ans, référez-vous à l'item 2.

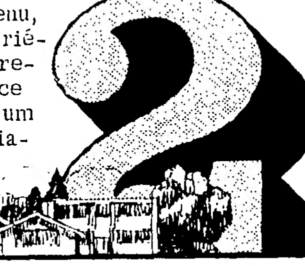
2 Citoyens de plus de 65 ans

Si vous recevez le supplément de la sécurité de revenu, vous recevrez le minimum de votre taxe sur la propriété ou $200, selon ce qui est le plus bas. Sinon vous recevrez la somme totale de vos taxes ou $100, selon ce qui est le plus bas. Vous pouvez recevoir au maximum la somme totale des réclamations scolaires provinciales. Si vous êtes locataire, voir l'item 3.

3 Locataires

(AGES DE PLUS DE 65 ans) - Vous pouvez réclamer la somme de $100 immédiatement. Les formulaires d'application sont maintenant disponibles aux bureaux ou agences du Treasury Branch ainsi qu'aux bureaux municipaux ou des affaires municipales. Faites parvenir ce formulaire au Ministère des Affaires Municipales au 10363 - 108e rue, Edmonton. (Si vous demeurez dans un hospice ou dans une maison de retraite, vous n'êtes pas éligible à ces remboursements puisque ces établissements ne paient pas de taxes scolaires.

(AGES DE MOINS DE 65 ans) - Ces locataires recevront leurs bénéfices sous la forme d'une déduction d'impôt sur le revenu dans leur déclaration de la présente année 73. Surveillez les autres communiqués d'information.



4 Fermiers

Vous recevrez les mêmes bénéfices sur vos propriétés agricoles que les autres citoyens propriétaires. Il en est de même si vous êtes âgés de plus de 65 ans ou si vous êtes locataires.

COMMENT OBTENIR CETTE REDUCTION DE TAXE
Les propriétaires recevront par courrier les formulaires d'application et le montant de taxes qu'ils doivent payer sur leur propriété. Etudiez avec soin la brochure explicative du plan de réduction des taxes sur la propriété, remplissez le formulaire et retournez-le à votre bureau de taxation local le plus tôt possible.



Le monde du sport

Collaborateur spécial: T. Forestier

Au football

La saison de matchs hors-concours a débuté dans la ligue Canadienne de football et les Eskimos d'Edmonton, qui joueront leur première partie contre les Alouettes de Montréal vendredi soir au stade Clarke, ont finalement obtenu les services d'un défenseur canadien. Il s'agit de Dave Knechtel échangé par les Argonauts de Toronto en retour pour les services de Tony Moro. Les Eskimos avaient obtenu Moro des Argos plus tôt cette année, mais il a refusé de venir évoluer à Edmonton. Agé de 27 ans Knechtel mesure six pieds trois pouces et pèse 255 livres. Il est diplômé de l'Université de Waterloo Lutheran et jouait avec les Argos depuis 1968. La même année il a été choisi recrue par excellence de la division Est.

Les Eskimos joueront leur deuxième match hors-concours contre les Rough Riders à Ottawa mercredi, le 11 juillet, puis leur troisième à Edmonton contre les Stampeders de Calgary et leur quatrième à Vancouver contre les Lions de la C.B., le mardi 24 juillet. Ils inaugureront la saison régulière contre les Bombers à Winnipeg le 31 juillet.

Au hockey

Est-ce que Jean Béliveau va sortir de la retraite pour jouer avec l'équipe des Nordiques de Québec de la ligue Mondiale? est la grande question qui se pose dans le monde du hockey. Le directeur-gérant et entraîneur des Nordiques, Jacques Plante, a eu des entretiens avec Béliveau, mais le Gros Bill a dit par après qu'il s'agissait simplement de pourparlers exploratoires. Pendant ce temps, la question du repêchage de joueurs d'âge junior demeure brûlante. Elle a été soulevée même à la Chambre des Communes et le ministre de la santé nationale M. Marc Lalonde, a eu des entretiens avec les représentants de l'Association canadienne de hockey amateur, les dirigeants de la ligue Nationale et en aura, cette semaine, avec les dirigeants de la ligue Mondiale à ce sujet.

M. Lalonde a dit que le recrutement de joueurs de 18 ans préoccupait le gouvernement Fédéral et qu'il allait faire des efforts pour persuader les dirigeants de ligues professionnelles de ne pas recruter de joueurs avant l'âge de 21 ans. M. Lalonde a affirmé que le Gouvernement préférait la persuasion plutôt que l'imposition d'une solution au problème. Le recrutement des deux frères Howe, Marty, 19 ans, et Mark, 18 ans, a créé un précédent et il y a quelques jours le vice-président et directeur-gérant des Oilers d'Edmonton, de la ligue Mondiale Bill Hunter a annoncé avoir obtenu les services de Brian MacDonald, un ailier droit de 19 ans qui a évolué avec les Royals de Cornwall, de la ligue junior du Québec la saison dernière.

A la boxe

L'ancien champion mondial des poids lourds Joe Frazier a battu Joe Bugner d'Angleterre par décision à l'issue d'un combat qui a duré 12 rondes devant plus de 15,000 spectateurs à Londres lundi soir dernier.

Après le combat Frazier a dit qu'il avait repris sa forme et qu'il était maintenant prêt à remonter dans l'arène contre George Foreman, l'homme qui lui a ravi son titre.

Au sport des rois

Un réception de héro a été accordée au jockey Ronald Turcotte à son arrivée en son village natal de Grand Falls, Nouveau Brunswick en fin de semaine. Turcotte est le jockey qui a conduit le poulin SECRETARIAT à la triple couronne du turf. Des milliers de personnes assistaient aux cérémonies pour honorer les exploits de Turcotte et le maire M. Everard Daigles a annoncé qu'une statue sera érigée dans la rue principale de Grand Falls pour commémorer l'exploit du jockey. Pendant ce temps le Président du "Ontario Jockey Club" John Mooney, fait des efforts auprès de la propriétaire de Secretariat Mme Helen Tweedy afin de la persuader de permettre à son poulin de s'exécuter à l'hippodrome Woodbine de Toronto cet automne.

Comment acheter une voiture d'occasion

Ce questionnaire vous permettra de ne jamais vous faire prendre en traître par une voiture d'occasion. Suivez-le à la lettre, et tôt ou tard, votre "voiture" même la mieux maquillée, passera aux aveux complets. Ne soyez pas non plus un juge impitoyable. Il est de petites faiblesses que l'on peut pardonner à une voiture d'occasion comme à une femme. Nous vous indiquons la petite réparation que vous êtes en droit d'exiger de votre vendeur pour lever tous les soupçons.

A L'ARRET

Faites le tour de votre voiture.

- Si vous relevez des différences de couleur sur la carrosserie (portes, ailes, capot) ou des traces de peinture sur le moteur, les caoutchoucs, les pneus ou les glaces...
  La voiture a été accrochée ou accidentée, exigez des précisions.

- Un coup d'oeil sur les pneus. Sont-ils usagés à l'extérieur ou à l'intérieur?
  Défaut de pallélisme (un réglage peut suffire) ou roues voilées (il faut changer la jante).

- Découvrez-vous des montagnes russes sur les bandes de roulement?
  Les amortisseurs sont hors d'usage.

- Si, sur une forte poussée de la main à plat sur l'aile, la voiture accuse un affaissement?
  Les amortisseurs sont fatigués.

- Inspectez le centre intérieur des roues au niveau des transmissions. Si vous apercevez des traces d'huile?
  Les joints sont défectueux.

- Ouvrez la porte. Si sa fermeture est bruyante?
  Signe de fatigue. Faites resserrer le système de fermeture.

- Actionnez les commandes de glaces. Si elles sont dures?
  Faites dégarnir la porte et vérifier la commande.

- Examinez les bas côtés intérieurs; vous découvrez des traces d'humidité (n'oubliez pas de soulever le tapis)?
  La voiture n'est plus étanche, les fuites proviennent souvent du joint du pare-brise.

- Tournez le volant: vous entendez de petits claquements dans la direction?
  Faites reviser le boîtier de direction

- Levez le capot: la batterie est craquelée et couverte de sulfate?
  Elle sera bientôt à changer.

- Tirez la jauge du niveau d'huile; vous apercevez des traces d'eau?
  Les joints de culasse, les chemises ou les joints de soupapes rendent l'âme. Moteur à vérifier.

- Montez la voiture sur un cric. Vérifiez le jeu des roues avant: il est important?
  Roulements ou pivots sont fatigués.

METTEZ EN MARCHE

- Contact: le démarreur est asthmatique?
  La batterie est faible (si la voiture n'a pas roulé depuis un certain temps cela peut être normal). Le démarreur est encrassé ou mal alimenté.

- Ecoutez attentivement le ralenti: il est saccadé?
  Bougies ou vis platinées encrassées ou déréglées. Mauvaise carburation: nécessité d'un rôdage de soupapes.

- Quittez votre place et inspectez l'échappement: fumée bleue?
  Cylindres ovalisés. Segments usagés. Guides de soupapes défectueux.

- Fumée noire?
  La carburation est trop riche, un réglage suffit.

- Petites gouttelettes d'eau sur le rebord du pot d'échappement et fumée blanche continue?
  Faites changer le joint de culasse.

- Un coup d'oeil sous la voiture: fuites sous le pont arrière?
  Peut-être les joints sont-ils seulement en mauvais état. Mais vérifiez bien que le carter de pont ne soit pas fendu.

- Fuites sous la boîte de vitesse?
  Joints ou carter de boîte en mauvais état.

- Fuites sous l'avant?
  Même interrogation. Vérifiez aussi l'usure des paliers moteurs.

- Fuites sous les canalisatins de freins?
  Attention! Danger de mort: tout le système de freinage est à revoir.

- Levez le capot, auscultez le bruit de votre moteur: claquements à la hauteur des hauts de cylindre.
  C'est grave: les axes de piston commencent à jouer.

- Claquements de la partie inférieure du moteur:
  L'embiellage défaille, le mal est dans les coussinets ou les bielles sèches (régule arraché)

- Démontez les bougies, elles sont blanches?
  La carburation est trop pauvre. Si elles sont noires, c'est que la carburation est trop riche.

EN ROUTE

- Embrayez: la pédale ne répond qu'en fin de course?
  Demandez à ce que l'embrayage soit changé.

- Accélérez: à-coups dans la transmission?
  L'ensemble est fatigué, la transmission nécessite une sérieuse révision.

- Ronflements dans la boîte?
  Pignons ou roulements à changer.

- Ronflements dans le pont?
  Couronne, pignons ou roulement à changer.

- Grognements à la sortie de la boîte?
  Arbre de sortie de boîte à changer.

- Vous constatez du tremblement?
  Deux causes possibles: une direction en mauvais état mais plus souvent une roue voilée ou un mauvais équilibrage des pneus.

- Les roues grincent?
  Exigez de nouveaux roulements.

- Freinez: la pédale ne répond qu'en fin de course?
  Une bonne purge s'impose.

- Le freinage est lent?
  Faites changer les garnitures

- Le freinage déporte la voiture?
  Tout le système de freinage est à vérifier.

- Roulez un peu sur des pavés: la caisse est bruyante?
  Méfiez-vous des amortisseurs. La voiture a de toute façon beaucoup roulé.

- Vous êtes presque au bout de vos peines, un dernier coup d'oeil sur le tableau de bord: l'ampéremètre est surexcité?
  Surveillez le régulateur de tension. S'il est sans réaction, le régulateur et la dynamo le seront aussi.